

ANNEE 1949

DECEMBRE

CONJONCTION

No. 24

ARTICLES

Michel Berveiller, Dr. Jean Price-Mars, Albert Mousset,
Rulx Léon, Pierre Mabile, Jean A. Keim

POEMES D'HAITI ET DE FRANCE

Léon Laleau, Charles Moravia, Marie-Antoinette Monieux.

PORTRAITS

Hommage à Georges Henri Rivière, par Simon B. Lando.

COURRIER DE FRANCE

Le Museum National d'Histoire Naturelle
Pour le Cinquantenaire des Cahiers de la Quinzaine
Il y a vingt-cinq ans mourait Gabriel Fauré
Livres de France

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Jean-Pierre Boyer — Son Gouvernement — Ses négociations avec la France
Esculape en Afrique du Nord
Art et Phrases
Livres et Revues

CHRONIQUE

A la Légation
A l'Institut

BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI
PORT-AU-PRINCE



ANNEE 1949

DECEMBRE

CONJONCTION

No. 24

ARTICLES

Michel Berveiller, Dr. Jean Price-Mars, Albert Mousset,
Rulx Léon, Pierre Mabile, Jean A. Keim

POEMES D'HAITI ET DE FRANCE

Léon Laleau, Charles Moravia, Marie-Antoinette Monieux.

PORTRAITS

Hommage à Georges Henri Rivière, par Simon B. Lando.

COURRIER DE FRANCE

Le Museum National d'Histoire Naturelle
Pour le Cinquantenaire des Cahiers de la Quinzaine
Il y a vingt-cinq ans mourait Gabriel Fauré
Livres de France

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Jean-Pierre Boyer — Son Gouvernement — Ses négociations avec la France
Esculape en Afrique du Nord
Art et Phrases
Livres et Revues

CHRONIQUE

A la Légation
A l'Institut

BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI
PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

- Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.
- Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.
- Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.
- Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

«CONJONCTION» n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT. D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

A l'occasion du Bicentenaire de Port-au-Prince,

ce numéro est respectueusement dédié à

S. E. M. DUMARSAIS ESTIME,

Président de la République d'Haïti



S. E. Mr Dumarsais Estimé, Président de la République

SOMMAIRE

	Page
I <i>Michel Berveiller</i> : Lamartine et les Noirs.....	1
<i>Dr Jean Price-Mars</i> : Le Processus d'une Culture.....	4
<i>Albert Mousset</i> : L'Evolution de la Tradition de Noël en France	13
<i>Rulx Léon</i> : Port-au-Prince et ses difficiles débuts.....	15
<i>Pierre Mabile</i> : Initiation à la connaissance de l'Homme.....	21
<i>Jean A. Keim</i> : Un Art retrouvé : Le Statuaire Sao.....	25
<i>Léon Laleau</i> : Poèmes crayonnés.....	28
<i>Charles Moravia</i> : L'Arbre et le Vent.....	30
<i>Marie-Antoinette Monieux</i> : L'Ambigu.....	33
<i>Simon B. Lando</i> : Hommage à Georges Henri Rivière.....	34
II Courrier de France	
Le Museum National d'Histoire Naturelle <i>Par Albert Ranc</i>	37
Pour le Cinquantenaire des Cahiers de la Quinzaine..... <i>Par Daniel Halévy</i>	40
Il y a vingt-cinq ans mourait Gabriel Faure <i>Par René Delange</i>	42
Livres de France.....	45
III Lettres, Sciences et Arts en Haïti	
Jean-Pierre Boyer. — Son Gouvernement — Ses négociations avec la France <i>Par Duraciné Vaval</i>	53
Esculape en Afrique du Nord..... <i>Par le Dr. Grenouilleau</i>	59
Art et Phrases..... <i>Par Max Léo Pinchinat</i> ...	64
Livres et Revues.....	67
IV Chronique	
A la Légation.....	69
A l'Institut.....	69

RHUM BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

**Port-au-Prince
Tel. 2756**

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français
3, Avenue Charles Sumner — Port-au-Prince — Haïti
Téléphone : 5452**

ABONNEMENT ANNUEL (6 numéros) :

**En Haïti : 3 dollars
à l'Étranger : 3 dollars 50**

Le Numéro est vendu : 3 gourdes (\$ 0,60)

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

**ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)**

**FREMY SEJOURNE
(1889-1937)**

**RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)**

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation d'ampoules stérilisées — Port-au-Prince

Michel Berveiller : LAMARTINE ET LES NOIRS.

C'est au milieu du dix-huitième siècle, exactement le 8 décembre 1749, que fut fondée la ville qui devait devenir par la suite capitale de la République d'Haïti : Port-au-Prince. La colonie française était alors florissante. On sait ce qu'il en est advenu. Les abus des colons et, d'autre part, le grand mouvement de liberté propagé, de la métropole même, par les prophètes, puis les acteurs de notre Révolution, aboutirent en 1804 à l'indépendance de l'ancienne colonie de Saint-Domingue. La malheureuse tentative du Premier Empire pour reconquérir ce domaine, en 1802, et l'indigne traitement que Napoléon fit subir à Toussaint-Louverture n'amointrissent en rien la fidélité émouvante que les Haïtiens ont gardé pour la France libérale, pour sa langue et pour sa culture. Rien ne l'atteste mieux que l'exposition internationale qui se tient actuellement dans leur capitale et où la France occupe une place d'élection.

Il est singulier de constater que le deuxième centenaire de Port-au-Prince coïncide, à quelques semaines près, au premier centenaire d'un drame romantique, aujourd'hui bien oublié, mais qui déclencha un extraordinaire mouvement d'opinion lorsqu'il fut représenté pour la première fois, le 6 avril 1850, à la Porte-Saint-Martin, pour la rentrée du prestigieux acteur, Frédérick Lemaître. Ce drame en cinq actes et en vers, c'est « Toussaint-Louverture », où Lamartine retraçait précisément la malencontreuse expédition d'un général Leclerc moins illustre que son futur homonyme : l'époux de Pauline Bonaparte. Il s'efforçait d'y faire revivre la noble et pitoyable figure du héros de l'indépendance haïtienne, de ce général exotique au cœur trop confiant qui s'adressait à l'empereur des Français comme « le premier des noirs au premier des blancs »... Le drame, trop éloquent, trop lyrique, mais insuffisamment dramatique (malgré des coups de théâtre et des « effets » selon la mode qui sévissait alors et que certains de nos contemporains se complaisent à faire revivre) ne méritait ni l'enthousiasme qu'il souleva dans le public de 1850, ni l'oubli total où il est tombé depuis lors. Quoi qu'il en soit, on comprend toute la portée de l'hommage rendu à la race noire

par un homme qui n'était pas seulement l'enchanteur des *Méditations* et des *Harmonies*, mais qui, en tant que chef du Gouvernement Provisoire, deux ans auparavant, avait tenu entre ses mains le destin politique de la France.

A la vérité — Lamartine s'en explique dans sa *Préface* — cette pièce n'était pas, dans sa pensée, «une œuvre littéraire : c'était une œuvre politique, un cri d'humanité». Ce cri, il n'avait pas attendu la mi-siècle pour le proférer : la pièce était dans ses cartons depuis plus de dix ans, attendant une scène. Bien mieux, comme député il s'était, en maintes occasions, posé comme champion des Noirs et, avec une méritoire obstination, bravant tous les sarcasmes, il n'avait cessé d'intervenir en faveur de leur émancipation dans les colonies françaises. Dès son retour d'Orient, en 1833, il avait été reçu à la Société pour l'émancipation des esclaves. Depuis lors ses interventions à la tribune se multiplient. Il est obsédé par le précédent britannique et par le grand exemple de Wilberforce. Il n'aura de cesse que la France, à son tour, n'ait fait aussi bien, et mieux.

Sans relâche, pendant quinze ans, il plaidera la même thèse : émancipation immédiate des noirs et juste indemnisation des colons. Cette thèse, on devine les ressources oratoires auxquelles il fit appel pour la passionner ! Nul ne sut peindre avec plus d'émotion la détresse de cette grande «famille humaine», systématiquement dégradée, sans propriété, sans nationalité, sans religion, livrée au bon plaisir de maîtres arrogants et souvent cruels. Nul ne sut trouver de termes plus cinglants pour flétrir ce système d'«abrutissement lucratif». Jamais, peut-être, mieux que sur ce sujet, Lamartine n'a prouvé que la grande politique était, selon ses propres termes, «la plus sublime des poésies».

Mais, parce qu'il répugnait par-dessus tout à paraître un poète égaré dans la politique, ou un démagogue exalté (comme ses adversaires ne se faisaient pas faute de le qualifier), il faisait également appel à des arguments plus propres à convaincre la majorité conservatrice de l'Assemblée. Il démontrait alors, par les chiffres, que, dans l'occurrence, l'exigence morale coïncidait avec l'intérêt le mieux entendu. Il évoquait les vies et les sommes englouties dans la ruineuse expédition de 1802. Il agitait la menace, toujours présente du «Spartacus noir». Ce qui l'autorisait à présenter ses thèses aux conservateurs, comme «éminemment conservatrices», car, conclut-il un jour, «je ne connais rien au monde de plus révolutionnaire qu'un abus qu'on laisse subsister.»

En fait cet abus ne survécut pas à la Révolution de Février,

et c'est Lamartine lui-même, en tant que ministre du Gouvernement Provisoire, qui eut l'honneur, le 4 mars 1848 de signer l'acte solennel libérant les noirs et abolissant définitivement l'esclavage dans toutes les possessions françaises d'outre-mer. «Ma vie, dira-t-il, n'eût-elle eu que cette heure, je ne regretterais pas de l'avoir vécue.»

Le bi-centenaire de Port-au-Prince remémorera aux Haïtiens maints Français, plus ou moins illustres, comme le général Dumas, père d'Alexandre, ou Moreau de Saint-Méry, qui naquirent ou vécurent parmi eux. Parmi ceux qui s'intéressèrent à leur sort les Montesquieu, les abbé Grégoire, et tant d'autres, ils n'auront garde d'oublier l'auteur de *Toussaint-Louverture*, le poète qui affirmait, dans *la Marseillaise de la Paix* :

«Mon pays est partout où rayonne la France :
La vérité, c'est mon pays ! »

Sans avoir jamais mis le pied dans leur île, Lamartine y a souvent voyagé par l'imagination. Il y avait des correspondants, des disciples. Et quand, dans sa vieillesse besogneuse, beaucoup l'abandonnèrent, leurs compatriotes d'alors ne l'abandonnèrent pas. Il n'avait pas voulu de funérailles pompeuses. Lors de la levée du corps, à Passy, «nous n'étions pas vingt», affirme son fidèle ami, Emile Ollivier, «car nous étions dix-neuf.» Et il ajoute que sur ces «dix-neuf» il y avait quatre noirs, représentant la légation de la République d'Haïti.

Dr Jean Price-Mars : LE PROCESSUS D'UNE CULTURE (*)

En des travaux antérieurs (1), j'ai discuté le problème de la culture du peuple haïtien. Pour en établir les modalités, j'ai adopté la norme ethnographique en utilisant la formule de Dixon selon laquelle « la culture de tout peuple englobe la somme de toutes ses activités — coutumes et croyances — en trois catégories : physiques sociales et religieuses » (2).

Je me suis efforcé de démontrer la justesse de ce point de vue en mettant en relief les divers aspects de la vie haïtienne dans leur expression matérielle, spirituelle et sociale.

Et d'abord pour évaluer la force numérique de la communauté haïtienne, j'ai pris pour base le chiffre approximatif de 3.000.000 d'habitants proposé par des techniciens comme étant celui qui se rapprochait le plus vraisemblablement du nombre des habitants de notre agglomération, il y a quelque vingt ans. En l'absence de données statistiques probantes, je n'ai pas moins fait des réserves expresses sur le caractère arbitraire des procédés par lesquels on était parvenu à admettre cette donnée démographique. Quoiqu'il en fut cependant, elle me servit d'étai pour analyser les composantes du peuple haïtien.

On sait qu'il dérive d'un apport africain emmené en esclavage en Amérique en vue de l'exploitation des terres nouvellement découvertes. Vaste entreprise pratiquée pendant trois siècles de trafic maritime et sur plus de 7.000 kil. de côtes du Cap Blanc au Cap de Bonne Espérance, intensifiée d'ailleurs par le drainage progressif du bétail humain tiré de l'hinterland pour l'alimentation des comptoirs de la côte.

Il est difficile à la reculée des temps de supputer le nombre des victimes de la traite pendant cette longue période. D'aucuns néanmoins, s'appuyant sur le tonnage des flottes qui, pendant cet intervalle multiséculaire, se livraient à ce genre de commerce, et à la quantité considérable d'esclaves importés en Eu-

(*) Communication faite au 29^e Congrès des Américanistes tenu à New York du 5 au 12 Septembre 1949.

(1) *Dr Price-Mars. — La Formation ethnique, Folklore et Culture du peuple haïtien, Imprimerie Valcin, Port-au-Prince, 1939.*

(2) *Roland B. Dixon. — The Building of Cultures, Charles Scribner's, New-York, Londo 1928.*

rope et en Amérique, ont suggéré des chiffres de plusieurs millions d'unités.

C'est ainsi que Rinchon a avancé que la région du Congo à elle seule a fourni à la traite treize millions deux cent cinquante mille esclaves (3).

Encore que l'imprécision des calculs ne permette d'établir aucune certitude sur la quantité dont il s'agit, il n'en découle pas moins deux conséquences à savoir le dépeuplement systématique du vieux Continent au profit de l'Amérique d'une part et de l'autre un déplacement formidable de peuples divers destinés à l'enrichissement démographique et agricole du nouveau Continent.

De ce double fait sociologique, nous ne retiendrons que le dernier pour interroger le phénomène de contact culturel des nouveaux venus avec le milieu humain où ils allaient être intégrés.

Nous circonscrirons nos ambitions à considérer le cas de Saint Domingue seulement. La matière est ici limitée. Elle offre d'ailleurs une suffisante complexité pour nous interdire de disperser nos investigations dans les autres communautés américaines où l'appel de l'homme noir a posé des problèmes de contact à peu près similaires.

* * *

Saint Domingue fut de toute pièce une création du génie français. On entend spécifier que le tiers occidental de l'île du même nom — soit 28.000 kil. carrés — arraché au commencement du 18^e siècle par des Français aux Espagnols qui en furent les premiers occupants, reçut de ceux-là l'empreinte indélébile dont ils ont sculpté sa physionomie légendaire.

Des vagues successives d'aventuriers bientôt suivies et supplantées par des éléments plus ordonnés et plus stables, venus de la Normandie, de l'île de France, de l'Anjou, de la Picardie et d'autres provinces établirent leur lente domination sur la terre dominguoise avec un art, une patience et une habileté tels qu'ils en firent le pays attractif dont l'Histoire a porté témoignage. Ainsi, ils suscitèrent un très ardent courant d'émigration vers cette terre promise en allumant dans les âmes l'appât de la fortune facile et du bien-être fastueux.

Aussi bien, en 1790, après plus d'un siècle et demi de développement économique et à la veille des troubles qui bouleversèrent

(3) P. Dieudonné Rinchon, Capucin. — *La Traite et l'Esclavage des Congolais par les Européens*, J. de Meester Fils, Wetteren 1929.

la colonie, y eut-il une grande prospérité à Saint Domingue dont les richesses territoriales étaient évaluées à 1.487.840.000 livres tournois (1).

Mais le facteur essentiel de cette formidable prospérité était l'esclavage, incarné dans la puissance musculaire du Nègre importé d'Afrique. Et c'est pourquoi sur la valeur globale de 1.487.840.000 livres tournois, la valeur marchande des Nègres était estimée à 1.137.500.000 livres (1).

Qu'une telle prospérité fut la résultante du travail noir, il convient de déterminer le nombre d'unités nègres d'où provenait la force dynamique de ce moteur.

On admet que, en 1790, la communauté dominguoise comptait plus de 450.000 noirs. Ce chiffre officiel était très probablement inférieur à la réalité étant donné que les statistiques étaient souvent faussées par les fraudes dont les colons se rendaient coupables pour dérober le nombre exact des membres de leurs ateliers à l'impôt de capitation. Quoiqu'il en soit, ce chiffre de la population rurale représentait le substrat sur lequel reposait l'économie de Saint Domingue. Economie d'esclavage dont le mécanisme consistait à tirer de la force musculaire de l'homme le maximum de rendement dans une journée de 12 heures ou plus de travail sans compensation aucune de salaires — le vêtement, le logement, la nourriture étant à la charge de l'employeur, le propriétaire, le Maître.

Cette population répartie sur toute l'étendue du territoire était naturellement subdivisée et partagée en groupes plus ou moins importants selon la richesse et la valeur des domaines auxquels ils étaient attachés et aussi selon l'opulence plus ou moins grande des propriétaires qui les avaient acquis.

Leur destin n'était pas très dissemblable de celui de la bête de somme. A l'une et à l'autre catégorie, on exigeait le rendement physique selon la capacité physique.

Une différence, cependant.

Le Nègre avait la primauté sur l'animal parce qu'on lui reconnaissait une certaine aptitude spécialisée à la culture de la terre.

De quelque milieu africain qu'il vînt, du Sénégal ou de la Côte d'Or, du Soudan ou du Congo, du Niger ou du Dahomey,

(1) Il s'agit ici de la livre tournois coloniale cotée selon la livre de France à 1 livre dix sous, le change étant à 33½. Cf. Lepelletier de St. Rémy.— Saint Domingue — Paris 1846.

deux marques spécifiques le caractérisaient aux yeux de son maître : la couleur de sa peau et son aptitude d'agriculteur.

Pourtant même à ce double point de vue, il n'y avait qu'une homogénéité apparente.

Noir, soit, mais dans le noir il y a des gradations de teinte auxquelles l'habitat de la savane et celui de la forêt — expression climatique de la proximité plus ou moins accusée de la ligne équatoriale — donne la tonalité, tandis que l'habileté à tirer de la terre le maximum de production, soit qu'il faille lutter contre l'aridité ou l'exubérance du sol en raison directe des précipitations et des ressources fluviales, moule l'ingéniosité de l'ouvrier.

Agriculteur tout de même.

Nègre dont la livrée noire était le symbole de la servitude. Signe indélébile et distinctif de classe ou de caste.

Agriculteur engoncé dans les traditions multiséculaires du travail de la terre.

Transporté à Saint Domingue, il y vint avec sa technique rudimentaire et sa familiarisation des outils de labour...

Peu de changement par conséquent dans son contact avec la technique européenne appliquée au milieu antiléen.

Défrichage du sol avec la hache, son aménagement avec la houe et la machette.

A peine si un moindre infléchissement de son torse vers la terre l'habilitait mieux au maniement de la houe de lame plus large et d'un emmanchement plus long ici qu'au pays natal.

Au demeurant, acculturation aisée du point de vue du métier puisqu'il s'agissait à peu près des mêmes types d'outils — machette, houe, couteaux. Il convient cependant d'excepter la manœuvre du moulin à canne axé sur la force animale propulsée par la conduite de l'homme, de la technique des usines de transformation du jus de la canne en alcool auxquelles l'esclave avait une certaine participation sous la supervision du commandeur.

En outre, les modalités du travail furent presque similaires.

Là-bas, travail collectif ou travail d'équipe en coopération par groupes de famille.

Ici travail de groupes mais travail forcé sous la discipline stricte du commandeur.

Egalement différentes les espèces agricoles.

Ici le tabac, l'indigo, la canne à sucre, le café.

Là-bas presque exclusivement agriculture de cueillette : Palmiers à huile, millet, bananes. Production de tubercules, principalement l'igname.

Donc du point de vue de l'acclimatation technique et matérielle, si l'on peut dire, le changement d'un milieu à l'autre ne fut pas bien grand. Il s'agissait simplement de s'accoutumer à la contrainte de la discipline dure et inexorable du milieu colonial.

La véritable acculturation s'opéra dans les mœurs et les croyances.

Dans ce domaine, la pression sociale alourdit son poids sur les âmes en des modalités diverses — pression légale, morale, religieuse et autres. Elle détermina des phénomènes de pénétration, de mélanges, de mimétisme, de conversion, d'assimilation, d'adaptation qui donnèrent une physionomie sui generis à la communauté dominguoise.

Et d'abord, au point de vue démographique, il convient d'ajouter au chiffre de 450.000 âmes précédemment adopté celui de deux autres groupes d'une importance numérique bien moindre mais d'une valeur sociale infiniment supérieure quant à la formation globale de la population de St. Domingue.

Il s'agit du nombre des blancs qu'il y avait à Saint Domingue fixé à 30.000 à peu près au recensement de 1790.

Blancs et Noirs qui, apparemment, n'avaient que des rapports distancés de maîtres et d'esclaves, se sont retrouvés clandestinement unis puisque de leurs contacts sexuels naquirent un groupe intermédiaire — les mulâtres — dont le nombre se monte à 40.000 en 1790 (1).

Contacts biologiques qui singularisèrent les conditions hiérarchiques de classe et qui marquèrent l'une des plus grandes étapes d'acculturation incluses dans la compénétration des éléments ethniques de la communauté.

Quoique les trois groupes vécussent légalement et socialement en régime de classe, le phénomène biologique de sexualité qui créa le mulâtre donna sa tonalité à la société dominguoise. Ce fut la première illustration, le phénomène type du métissage. Il constitua un groupe anthropologique composé du mélange des deux variétés humaines — la caucasoïde et la négroïde. Il en ré-

(1) On appelait également ce groupe gens de couleur ou affranchis parce que ceux qui en faisaient partie étaient en grande partie des métis et légalement affranchis de la servitude. A ce dernier point de vue, une minorité de noirs y étaient aussi inclus.

sulta un produit nouveau dont la pigmentation de la peau fut le signe distinctif, pigmentation qui refléta une nuance intermédiaire entre le blanc et le noir.

D'autre part, ce groupement d'origine clandestine — au moins à un moment donné de l'époque coloniale — vécut en marge des deux facteurs dont il procéda, et replié sur lui-même se multiplia en nombre et en valeur au double point de vue économique et social.

Cependant le métissage biologique ne fut qu'un aspect de la physionomie dominguoise ; d'autre part, la prépondérance légale, spirituelle et technique de la civilisation occidentale exerça sur l'ensemble de la communauté une influence qui marqua son empreinte profonde notamment sur les coutumes et les croyances et donnera sa caractéristique au comportement collectif de cette société.

Et d'abord, le plus significatif, le plus apparent, le plus troublant des témoignages d'acculturation et qui domina la physionomie de cette société à cause de son caractère d'universalité, ce fut le langage courant dont les trois groupes se servaient comme moyen de communication.

On se souvient que la traite amena en Amérique des Nègres ramassés dans l'immense étendue de la partie occidentale de l'Afrique. Ce formidable déplacement de plusieurs millions d'individus recrutés en des régions distinctes, séparées souvent par des obstacles infranchissables ne parlaient que des dialectes absolument différents les uns des autres.

Que les esclaves transportés en des colonies anglaises, espagnoles, portugaises adoptassent la langue de leurs maîtres, ce fut un fait notoire. Mais à Saint Domingue, il se produisit un autre événement : l'irruption d'un langage nouveau — le créole — entre maîtres et esclaves. Quelle fut l'origine de ce phénomène spirituel, de cette langue qui n'est ni du français abatardi ni quelque dialecte africain transformé. C'est un problème sur lequel les linguistes et les sociologues discutent encore.

Ce qu'il convient de retenir dans l'enchevêtrement du phénomène dont il s'agit, c'est qu'il fut l'un des aspects les plus authentiques du métissage culturel de Saint Domingue qui l'a légué comme le problème le plus embarrassant de la République d'Haïti à l'heure actuelle.

Non moins intéressante est la manifestation des croyances religieuses dans la mosaïque des cultures que Saint Domingue offre à l'examen.

A l'origine et en principe, chaque lot d'esclaves possédait sa religion propre. Cette religion devait avoir été aussi diverse que la diversité de provenance des éléments humains dont il s'agit. Mais la coutume et les prescriptions impératives du Code Colonial de 1685 communément appelé Code Noir, imposaient l'obligation aux autorités du Roi ainsi qu'à tout propriétaire de faire baptiser dans les huit jours de leur débarquement tous nouveaux venus d'Afrique dans la religion catholique, apostolique et romaine. Le Code interdisait également tout exercice public d'autre religion que la catholique, apostolique et romaine.

Voilà de quelle situation officielle et de quel privilège spécial jouissait la religion catholique dans la colonie. Religion d'Etat dont il fallait se prévaloir pour exprimer ses croyances quelles qu'elles fussent et au nom de laquelle d'ailleurs l'esclavage des Nègres d'Afrique avait été justifié aux yeux de Louis XIII.

N'est-il pas vrai que la traite avait la conversion des païens pour objectif selon la volonté du Roi ?

Mais quelle fut, quelle pouvait être l'efficacité de cette contrainte sur la conscience de l'esclave ?

Incertaine en bien des cas. Nulle le plus souvent.

N'est-il pas rapporté que «les Nègres allaient souvent au delà des désirs de la Loi. Ils se faisaient baptiser jusqu'à quatre fois. C'est-à-dire qu'à chaque malheur qui leur survenait, ils renouvelaient leurs chances de bonheur» (1) et parce que aussi les jours de baptême étaient des jours de liberté ?

Au demeurant, une conversion forcée est un non-sens, l'antithèse de cette opération psychologique dont la signification réside dans la spontanéité d'adhésion du néophyte à la foi qu'il a embrassée. Aussi bien il n'est pas étonnant que l'injonction légale faite à l'esclave ait laissé intacte sa fidélité à d'autres croyances. Mais comme pour sa quiétude, il était obligé de faire montre de zèle envers la religion officielle, il advint qu'il lui fit une place ostensible dans les manifestations de sa piété cependant que dans son subconscient il refoulait ses croyances intimes en d'autres dieux.

Souvent aussi, son adhésion apparente au catholicisme fut le prétexte et l'occasion d'un amalgame, d'une anastomose, d'une symbiose d'autres croyances. Et ce fut ainsi que à côté de la religion officielle subsistèrent d'autres religions dont l'animisme

(1) *Placide Justin — Histoire politique et statistique de l'île d'Haiti — Saint Domingue, Paris 1826 p. 155.*

fut le principal substrat et qui se concrétisèrent toutes dans cet autre phénomène de syncrétisme connu sous le vocable de VO-DOU surgi à Saint Domingue à un moment de l'évolution historique.

Et cela aussi constitue un nouveau problème légué par Saint Domingue à la République d'Haïti.

En résumé, sur le plan matériel et économique auquel il faut toujours recourir pour tenter une explication vraisemblable de la croisade frénétique que fut la traite négrière, les échanges entre la métropole française et sa colonie américaine placèrent celle-ci dans l'orbite de la civilisation française comme s'il se fut agi d'une lointaine province de France. En tout cas, elle fut considérée comme telle par les grands seigneurs qui en firent l'exploitation.

Et ce ne fut pas la moindre tradition que Saint Domingue transmet à la République d'Haïti.

Par ailleurs, les mœurs, les coutumes et les croyances singularisèrent cette position.

Et pour prouver la justesse de cette proposition, il suffira de démontrer que si les relations sexuelles entre les classes amenèrent le métissage des races à Saint Domingue, il y naquit aussi une autre catégorie de métissage que nous appellerons volontiers après d'autres (1) *métissage culturel*.

Ce dernier trait marqua l'interpénétration des mœurs, des coutumes et des croyances entre les groupes et donna la physionomie spécifique que les observateurs ont notée à Saint Domingue.

Son effet le plus saisissant se révéla par l'irruption du créole qui devint la langue nouvelle substituée aussi bien à la langue française qu'aux multiples dialectes africains pour servir d'instrument de communication entre les éléments hétérogènes de la communauté.

Langue truffée d'expressions anglaises, espagnoles, caraïbes, plus parcimonieusement de termes empruntés aux dialectes africains. Langue imprégnée de morphologie française. Elle a survécu à l'époque coloniale et se dresse en antagoniste du français conservé comme langue officielle dans la communauté haïtienne d'aujourd'hui.

(1) *Duvalier et Lorimer Denis.*

Exclusivement parlée par les populations rurales du pays, elle constitue le problème le plus formidable de la pédagogie haïtienne qui a cru en ignorer l'existence pendant plus d'un siècle.

Servant de véhicule à la pensée des masses populaires, elle s'est créée sa propre littérature orale infiniment intéressante par la puissance d'intégration et d'assimilation dont elle témoigne dans sa capacité d'absorption des éléments empruntés à la pensée française. Fables, contes, légendes, chansons, cantiques venus de France sont accaparés par la pensée créole, assimilés, transformés, rendus avec un accent d'un réalisme et d'une saveur inappréciables.

Ce pouvoir d'assimilation et de transformation de l'intelligence nègre, cette subtile appropriation des moyens de communication entre blancs et noirs pour en faire un outil soumis à sa dévotion, ne serait-ce pas un autre aspect de la *négritude* dont les poètes de la race annoncent la bienvenue comme une manifestation de l'âme noire dans la culture occidentale ?

Et si, d'autre part, cette âme noire exerce le même pouvoir de se lester des *impedimenta* des croyances animistes en faisant siennes les doctrines chrétiennes mais en les colorant par le rythme de son émotivité et par la courbe flexible de son irréductible optimisme, ne serait-ce pas le témoignage probant que le processus de son acculturation à la norme occidentale s'apparente à la plus souple et à la plus insidieuse des métaphysiques ?

Ne serait-ce pas le prodrome de l'avènement prédit par les prophètes que l'un d'eux a défini ainsi :

«Une culture naît au moment où une grande âme se réveille, se détache de l'état psychique primaire d'éternelle enfance humaine, forme issue de l'informe, limite et caducité sorties de l'infini et de la durée. Elle croît sur le sol d'un paysage exactement délimitable auquel elle reste liée comme la plante». (1)

(1) Oswald Spengler — *Le Déclin de l'Occident*. Traduction française de Taxerout. 1er Vol. Paris Galimard 1931.

Albert Mousset : L'EVOLUTION DE LA TRADITION
DE NOEL EN FRANCE.

La liturgie de Noël décrit l'allégresse des témoins de la Nativité sous cette forme redondante : « Ils se sont réjouis beaucoup d'une grande joie ».

Les fidèles du Moyen-Age se sont inspirés de ce texte sacré pour donner à la célébration de la Nativité un caractère de gaieté débordante. Si le mystère de la naissance du Christ attirait dans les églises une foule dense et recueillie, des réjouissances profanes en prolongeaient la célébration pendant les derniers jours de l'année. Une partie de la France faisait d'ailleurs alors commencer celle-ci à Noël : c'était le cas de la Provence, du Languedoc, de l'Anjou et du Soissonais.

Dans sa *Notre Dame de Paris*, Victor Hugo a décrit l'étrange cérémonie de la Fête des Fous, qui ouvrait la « semaine joyeuse » ainsi nommée par opposition à la semaine « peneuse » qui précède Pâques. Cette cérémonie consistait dans une parodie où la piété du temps ne voyait point malice : un diacre était élu évêque des fous et donnait aux assistants une bénédiction macaronique. Il n'est pas douteux que cet office burlesque ait donné lieu à des désordres ; aussi fut-elle interdite par le premier évêque de Paris, Eudes de Sully, si bien qu'à l'encontre d'une tradition erronée, la cathédrale actuelle n'en fut point le théâtre, bien qu'on en trouve ses survivances jusqu'à la fin du Moyen-Age.

La vérité est que la « semaine joyeuse » se prêtait plus aisément que les fêtes pascales à l'introduction d'un élément comique dans la représentation du mystère. Cet élément comique apparaît dans les débuts de la scénographie liturgique : c'est ainsi que la fureur d'Hérode menaçant les scribes de son bâton, la procession des Prophètes, où l'on voit Habacuc grignotant des racines et Balaam sur son ânesse parlante, offrent autant d'éléments plaisants et scéniques qui nous acheminent vers la naissance du théâtre.

Deux siècles au moins avant que s'instituât la tradition d'Oberammergau qui fait des habitants de la localité les héros du drame de la Passion, un Noël était joué chaque année par ceux

de Montlhéry et de Chatres (aujourd'hui Arpajon) près de Paris, qui attirait tous les paysans du voisinage venant déposer leur offrande à l'étable de Bethléem, comme en témoigne ce vieux cantique :

*Vous eussiez vu venir tous ceux de Saint-Yon
Et ceux de Brétigny apportant du poisson ;
Les barbeaux et gardons, anguilles et carpettes
Étaient à bon marché.*

Les rôles des personnages bibliques étaient tenus par les villageois les plus instruits auxquels le clergé local faisait la leçon.

Avec le temps, le théâtre et l'église, le profane et le sacré divorcèrent. Mais le mot Noël n'en continua pas moins à être pris dans des acceptations assez éloignées de son sens religieux. Il y eut un « Noël royal », chanté en l'honneur du souverain ; un Noël politique », destiné à célébrer un personnage en vue ; un Noël badin », dont l'humour évoquait, à la manière des actuelles « revues » de fin d'année les épisodes de la vie locale. Au dix-huitième siècle la tradition s'en était conservée : témoins ces Noëls bourguignons (dont certains airs étaient empruntés à Lulli) qui se jouaient à Dijon et dont la verve exploitait les mésaventures de la société sous le jour le moins charitable. On y dansait, sous forme d'intermèdes, des gavottes et des menuets.

Il y a, dans cette évolution de l'exploitation profane, d'une fête sacrée, une philosophie. Le Moyen-Age, avec le tour d'esprit caustique qui le caractérisait, y vit l'occasion de donner aux clercs une leçon d'humilité. C'est la même tendance que celle qui se manifeste au tympan des cathédrales, où l'artiste nous montre, dans la file des damnés, des prêtres et même des évêques. Mais, avec le temps, les mœurs s'adoucissent : Noël inspire les Pastourelles, les mélodies de la vie rustique ; les « bergeries » sentimentales. Aujourd'hui encore, beaucoup de cantiques religieux gardent cette empreinte pastorale.

La fête de Noël s'est épurée. Elle se célèbre à l'église ou en famille ; elle n'a rien gardé des exubérances d'antan. Elle y a perdu en pittoresque ce qu'elle y a gagné en dignité.

Rulx Léon : PORT-AU-PRINCE ET SES DIFFICILES DEBUTS.

On se tromperait fort en croyant que Port-au-Prince a surgi du sol brusquement et s'est développé de façon ininterrompue. La capitale a connu, au contraire, une longue gestation et, après sa fondation, des temps d'arrêt voire même de recul.

Dès 1724 on songeait déjà à établir au fond de la baie une ville qui serait la résidence des Administrateurs Généraux. Dans cette intention, Desnos de Champmeslin, lieutenant général du Roi, y avait fait des sondages. Le projet fut repris par le marquis de Fayet qui sollicita de Versailles la permission d'établir la ville sur l'habitation Ferron, à la pointe de terre qu'arrose la Rivière Froide et où se trouve actuellement le phare du Lamentin. Il est mort sans avoir reçu cette permission.

Larnage, qui lui succéda, conçut en 1738 le projet d'une capitale beaucoup plus vaste dont les limites seraient le Trou Bordet (habitation Volant Le Tort) et le Bourg du Cul-de-Sac (la Croix des Missions), encadrant l'habitation Rando, au centre. Ce ne fut qu'en 1749 que Port-au-Prince devint la capitale nouvelle des îles sous le Vent et que le Commandant de la Caze prit logement dans les bâtiments de Randot, affectant la sucrerie au service du culte. En 1750, un nouveau tracé de la ville y incorporait l'habitation Breton des Chapelles, limitrophe au sud. L'ancienne et la nouvelle ville étaient séparées par la rue d'Aunis, dénommée plus tard Rue Pavée et actuellement Rue Dantès Destouches. Le gouverneur général et le gouverneur de l'Ouest logèrent dans la grande case de Breton des Chapelles (sise dans l'îlet où l'on voit de nos jours l'hôpital de l'Armée d'Haïti), tandis que les casernes se trouvaient dans l'îlet occupé actuellement par l'Hôpital Général.

La capitale ne comprenait en 1751 qu'une centaine de maisons, dont les trois quarts en maçonnerie, quand un violent tremblement de terre vint les abattre toutes. Une chapelle provisoire fut élevée près de l'ancienne sucrerie, mais vers 1759 les habitants édifièrent une nouvelle église sur l'actuelle prison. Le fort Saint Joseph et la batterie Sainte Claire, pour protéger la rade, furent dressés en l'honneur de Mr et Mme Vaudreuil, tandis que le Fort Ilet était remis à neuf. Celui-ci seul demeure reconnais-

sable, bien que transformé en un banal entrepôt de marchandises.

Port-au-Prince avait dépassé de beaucoup le chiffre de 392 maisons qu'elle comptait en 1761, lorsque le 3 Juin 1770, à sept heures et demie du soir, un séisme épouvantable secoua la capitale. Au dire de Moreau de St Méry «...La ville fut renversée, la poudrière seule résista et s'ouvrit seulement. Un horizon bas, une atmosphère brûlante, un air accablant, durant toute la journée, avaient heureusement porté les habitants à chercher, dès le coucher du soleil, quelque soulagement dans la promenade, soit hors de leurs maisons, soit sous leurs galeries, d'où ils purent s'élancer dans les rues ; car une heure plus tôt tous auraient péri sous les ruines de leurs maisons, où il ne se montra encore que trop de victimes.

«Le jour montra toute l'horreur de cette scène déchirante. Un sol entrouvert en mille endroits, les défenseurs de la patrie ensevelis sous les ruines des casernes ou des hôpitaux, des prisonniers écrasés sous les débris de la geôle, les montagnes voisines de la ville dégradées et affaissées ; enfin, des morceaux de décombres couvrant toute l'étendue d'une ville, où il n'y avait plus d'autre abri que celui des arbres qui indiquaient la direction des rues...» C'est sous les décombres que l'on découvrit un enfant de deux mois qui devait en 1807 devenir Président d'Haïti.

Peu après ce cataclysme, on se remit à bâtir. Une vaste construction en ardoises servit de palais au gouverneur. A l'angle des rues des Fronts Forts et du Peuple, M. Lemaître entama les travaux de l'église dont nous pouvons encore contempler les vestiges. «C'était, dit le P. Pouplard, un grand hangar, sans autres ornements que son grand autel en marbre, forme tombeau, avec une gloire devant, don royal offert par Louis XVI, la porte du tabernacle en lapislazuli, richement sculptée...» Nous n'oublions pas cependant que du haut de sa chaire Toussaint Louverture a prononcé plus d'une harangue, qu'elle servit de lieu de réunion aux constituants de 1806 et que les restes du grand-juge Sabourin reposent sous ses dalles.

L'inhumation des morts se faisait en des endroits divers. Quand le culte religieux avait lieu à la sucrerie Randot, un terrain voisin (le square actuel du Centre de Santé) servait de cimetière ; plus tard ce fut l'îlet où est bâtie notre maison de détention. En 1775 on a solennellement transféré les ossements qui s'y trouvaient à l'angle sud-est de la Place Royale (place Sainte Anne) et de la Rue Dauphine, là où l'on peut voir encore le grandiose monu...

ment érigé à la mémoire du Comte d'Ennery. Enfin, entre le Fort St Joseph et la mer existait un terrain fermé par une haie vive ; il servait de cimetière aux nègres esclaves, spécialement à ceux qui venaient d'Afrique et n'avaient pas été baptisés, les bossales. Il fut désaffecté en 1785 : c'est notre Croix des Bossales actuelle.

Si les tremblements de terre étaient rares, les incendies l'étaient bien moins. Ils n'ont pas peu contribué à paralyser l'essor de la capitale. Pour en limiter les dégâts, il était enjoint à chacun de «se porter où est le feu dès qu'on entend la générale et d'obéir aux ordres du Sénéchal et du procureur du Roi ; aux gardes-magasins du roi de délivrer sur l'ordre du Commandant de la place les trois pompes qui y sont, les seaux, les échelles, les haches, etc ; aux particuliers qui ont des pompes, de les faire conduire au feu ; aux ouvriers, de s'y rendre avec les outils propres à arrêter l'incendie ; à la maréchaussée et à la troupe de police, de se réunir en armes, à cheval ou à pied, et de faire par escouade des patrouilles, surtout à l'entrée des chemins qui conduisent à la campagne, pour arrêter quiconque voudrait y transporter des effets...»

Il y a eu des incendies en 1751, 1770 et 1787. Cette année-là le feu prit sept fois à Port-au-Prince, ce fut dans une barrique de tafia. Une autre fois, l'intention criminelle était évidente : on avait mis sur le toit d'une maison de la place de l'Intendance un panier contenant des allumettes et du linge imbibé d'huile.

De nos jours, une partie du local de l'Intendance avec son toit d'ardoises et son paratonnerre ancien style et la vieille cathédrale sont les seuls témoins des temps coloniaux. Ils sont séparés par la Terrasse, reconnaissable encore aux indications qu'en donne Moreau de St Méry : «On y arrive du côté de la ville par un escalier à deux rampes, sous lequel on a pratiqué un corps de garde pour les archers de police...» Mentionnons, en passant, que la police était assez difficile à faire à la capitale «à cause du nombre considérable de petites chambres louées, jusqu'à une seule gourde par mois, dans de grandes cours communes à beaucoup de locataires, empêchant que ces cours ne soient fermées la nuit, et ceux que la police poursuit y trouvent un asile.»

Les archers étaient préposés aussi à la surveillance des lavoirs publics où les blanchisseuses étaient admises à laver le linge durant le jour, à la police du grand réservoir où les hommes et les animaux pouvaient se baigner et de l'abreuvoir où ces derniers venaient se désaltérer. Mais la ville n'a pas toujours été pourvue d'eau. «Pour mieux connaître le prix de l'eau, écrit Mo-

reau de St Méry, il faudrait avoir habité le Port-au-Prince lorsque, obligé d'envoyer le linge jusqu'aux sources Chavannes (Martissant), il fallait avoir de petits ânes pour ce transport, lorsque la moindre sécheresse forçait à aller chercher au loin l'eau avec laquelle on devait se désaltérer.»

Mais quelle est, en définitive, l'aspect du Port-au-Prince de la fin du XVIIIème siècle avec ses 9400 habitants ? «C'est, écrit Dubuisson, une agglomération de cinq à six cents cases, la plupart en terrasses et n'ayant que le rez-de-chaussée, perdues dans une enceinte qui pourrait comprendre 20.000 maisons. S'il a plu la nuit, vous ne pouvez marcher le matin dans les rues, d'une immense largeur, qui ressemblent à de grands chemins boueux et sont bordées de fossés où l'on entend coasser les crapauds. On les a recouvertes d'un tuf blanc et poreux qui se gonfle au moindre grain, devient adhérent au pied et rend la circulation impraticable jusqu'à 10 ou 11 heures.»

Pour nourrir la population, huit bouchers dont quatre gens de couleur procédaient chaque jour à l'abattage d'une moyenne de 14 bœufs, 6 veaux, 20 moutons ou cabris et 10 cochons. L'opération se faisait non loin du fort St Joseph, «à l'extrémité nord de la rade marchande», c'est-à-dire le lieu même où l'abattage se fait encore de nos jours.

Le pain était fabriqué par trente-cinq boulangers utilisant chacun tous les jours 70 barils de farine de 180 livres.

L'esprit pas plus que le corps n'était exposé à dépérir. Il existait en 1786 à la place Vallière une salle de spectacle ouverte trois fois par semaine et qui pouvait recevoir dans ses loges et ses balcons 750 spectateurs. On y jouait *Le Légataire Universel* et *Le Devin de Village*. L'air de ce dernier vaudeville était tellement connu qu'un poète haïtien s'en est inspiré en 1804 pour rimer des couplets en l'honneur de l'empereur Dessalines.

* * *

Pour être devenue la capitale de la République d'Haïti, l'aspect de Port-au-Prince n'avait pas radicalement changé. Richard Hill qui la visita en 1831 écrit : «Comme elle se déploie sur la surface régulière d'une colline médiocrement élevée, elle n'offre à l'œil du voyageur qui s'en approche du côté de la mer qu'un aspect peu agréable de toits et de maisons basses, ce qui gêne beaucoup la vue assez belle d'ailleurs des nouvelles constructions qui bordent le rivage... Quinze de ces maisons environ ont été bâties dans l'espace des deux dernières années ; on en a construit une trentaine d'autres qui les égalent en grandeur et en commodités

intérieures, mais ne sont pas comme les premières défendues par un revêtement en pierre ou en brique. La toiture pyramidale de ces bâtiments se termine par un belvédère ou espèce de tourelle destinée à servir tout à la fois de ventilateur et d'observatoire. L'effet architectural de cette construction, qui forme par elle-même une pièce agréable, donne à l'ensemble de la ville un air à la fois élégant et pittoresque...»

Ce visiteur estime que la population de la capitale est comprise entre 20 et 25 mille habitants. «La couleur dominante des robes des femmes est ordinairement éclatante : tantôt une étoffe à larges carreaux, tantôt de grandes fleurs sur un fond jaune, bleu ou rouge. Leur coiffure consiste en un mouchoir de madras... Les hommes portent des chemises de couleur à carreaux et des pantalons au-dessus desquels ils mettent une courte veste serrée aux reins par un mouchoir.»

Hill est désagréablement impressionné par les petites boutiques élevées sur les marchés et leur morne façade d'ardoise. Il souhaite que le gouvernement y substitue des hangars ordinaires, mais solidement construits sur de bons piliers. Parmi les édifices publics récemment édifiés, Hill cite : le Sénat aux belles proportions, mais dépourvu d'architecture ; le lycée, vaste bâtiment agrémenté d'un vaste jardin ; la nouvelle douane dont les quais et les magasins étaient presque achevés. Il mentionne aussi les anciennes constructions qui logent certains bureaux publics : La Monnaie et la Secrétairerie d'Etat, très jolies, mais peu spacieuses ; la prison, en très bon état, bien aérée et arrosée par deux fontaines ; les hôpitaux ; l'église, «construction très simple, élevée de quelques marches à son entrée occidentale et entourée d'une galerie en bois»... Il n'oublie pas le Palais du Gouvernement, ancienne résidence du gouverneur-général de la colonie ; il est spacieux et convenable. En face de son entrée principale et près d'une fontaine, on trouve, le modeste monument qu'est la tombe en marbre du Président Pétion.

Dix ans avant l'arrivée de Hill en Haïti, la ville de Port-au-Prince avait été éprouvée par un terrible incendie. Le 15 août 1820, vers midi, le feu avait pris chez Mr Cruchon, pharmacien. Ce fléau avait promené ses ravages de la place Vallière à la place de l'Intendance, consumant 250 maisons formant neuf îlets. Pour soulager les victimes de ce sinistre, le gouvernement avait consacré la quinzième partie des fonds disponibles de la caisse publique et pendant six mois exonéra des droits de douane les matériaux de construction.

Port-au-Prince n'avait pas cessé de vivre dans la crainte des incendies et l'on n'est nullement étonné de trouver dans les archives de l'année 1834 une ordonnance de dépenses pour réparation de deux pompes à incendie.

Pierre Mabilie — INITIATION A LA CONNAISSANCE
DE L'HOMME (*)

Aussi loin que l'on se reporte vers le passé, on trouve la pensée aux prises avec les mêmes problèmes et toujours incapable de les résoudre. Ils constituent les points de désaccord entre les processus logiques de l'esprit et les mécanismes naturels ; ils marquent l'inadéquation, au moins partielle, de la structure humaine à l'univers. On imagine qu'un organisme à deux dimensions serait incapable d'avoir une idée globale correcte d'une ambiance à trois dimensions ; rien ne prouve que notre système mental établi sur trois coordonnées soit un instrument suffisant pour comprendre l'univers ; le fait que notre pensée se heurte depuis toujours aux mêmes impossibilités peut nous le faire craindre. Cette prudente réserve ne légitime pas, à mes yeux, les attitudes sceptiques ; il ne saurait être question de faire appel à de prétendues révélations. Si nous dépendons de notre architecture physique et de notre situation géographique dans l'immensité céleste, cela ne nous empêche pas d'essayer de mieux lier entre elles nos idées fragmentaires et d'arriver à une interprétation de la réalité plus large et plus exacte que celle que nous possédons aujourd'hui.

Les interrogations qui, au cours des siècles, demeurent sans réponse portent sur la nature de l'homme, sur celle de l'univers, sur la signification de celui-ci, sur son évolution, sur la valeur de la connaissance. A chaque étape historique, deux sortes de comportements s'affrontent. Les uns sont optimistes, affirmatifs, pleins de certitude, ils ont foi dans la raison ; les autres ne cessent d'instruire le procès de notre pensée, ils soulignent son indigence et sa vanité. Et l'humanité moyenne s'accommode d'une position intermédiaire. On remarquera qu'à l'intérieur des systèmes fidéistes, des religions aux dogmes bien établis, le jeu des tendances contraires continue ; le christianisme, en ses périodes de foi ardente, a connu des tendances relativement positivistes, matérialistes et d'autres entièrement mystiques. C'est grâce à ce conflit

(*) *Le Fondateur de notre Institut nous a autorisés à reproduire les passages ci-après de son livre : Initiation à la connaissance de l'homme, Presses Universitaires de France, Paris, 1949, 202 p.*

sans cesse renouvelé que le mouvement des idées a pu se poursuivre. Tout se passe comme si l'histoire humaine correspondait à une interminable partie d'échecs qui se perpétue tandis que les joueurs changent de visages ou d'habits.

Un exemple de cette permanence nous est fourni par le conflit du nominalisme et du réalisme ; il ne s'exprime plus aujourd'hui sous la même forme qu'en l'an mil, au temps de saint Anselme et de Duns Scot ; néanmoins il est, au fond, identique lorsque, dans les milieux révolutionnaires contemporains dégagés de la dogmatique chrétienne, on discute de l'existence réelle de l'Etat, des classes, de la valeur de l'individu, du caractère du devenir historique, etc.

La variété des opinions traduit la diversité des individus et de leurs attitudes ; celles-ci proviennent moins de facteurs rationnels — on peut tout démontrer avec une égale chaleur — que du tempérament personnel. Tant qu'il existera des types humains différents, les comportements métaphysiques, philosophiques, politiques et les goûts seront dissemblables. On attribue plus ou moins de réalité au monde extérieur, on le regarde comme ordonné ou chaotique suivant que l'on est soi-même incliné vers des tendances schizophréniques, paranoïaques ou cyclothymiques.

Compte tenu de cette constance des problèmes irréductibles qui empêche que le débat métaphysique puisse être clos à jamais, et de la divergence non moins constante des opinions qui assure la pérennité des oppositions et, donc, la pérennité du mouvement, il n'est pas douteux qu'il y ait, au cours des temps, une évolution de la Connaissance et surtout de son orientation. A chaque civilisation correspond une forme particulière du savoir ; connaître a un sens différent en Chine, dans l'Inde et en Europe occidentale. Pour un Hindou, notre science, tendue vers l'utilité et vers la transformation matérielle du monde, n'est qu'une illusion barbare ; ce qui importe pour lui est de prendre conscience des processus de la vie qui s'élaborent dans son corps et qui se retrouvent semblables dans tout objet et dans tout être. Par cette désoccultation de l'inconscient, il veut atteindre la pleine maîtrise du Moi. Pour l'Africain, le problème n'est pas d'exploiter les forces naturelles mais d'entrer en liaison rythmique avec elles. Les diverses formes de civilisation correspondent à autant d'orientations particulières de l'activité.

Mais à l'intérieur de ce système complexe de valeurs qu'est une civilisation, la pensée évolue. Bien que notre Europe occidentale ait conservé depuis vingt siècles une même optique fon-

damentale, une même idée de l'homme, nous ne sommes plus dans une situation comparable à celle de nos ancêtres ; notre psychologie s'est transformée avec nos besoins matériels, avec l'état social et la connaissance scientifique. Ce changement est si important que, dans le continent américain (surtout aux États-Unis), bien que l'on se prétende hériter de l'esprit occidental, on se croit néanmoins libéré de l'histoire antérieure et l'on envisage le présent comme le début d'un âge nouveau. On a recours pour cette construction à la philosophie la plus souple, celle de l'empirisme pragmatique qui ne tient compte que de l'obtention du succès. Pour nous autres, citoyens d'Europe, engagés dans la liquidation des formes du passé, nous pouvons moins aisément faire le saut et nous ne pouvons qu'établir un bilan, savoir où nous en sommes d'une évolution qui s'est faite douloureusement, par notre effort incessant. Nous ne pouvons renoncer à récapituler le passé pour comprendre la signification du présent...

La science de l'homme devrait porter le nom d'anthropologie, malheureusement, la signification de ce mot a été restreinte par l'usage ; il évoque les mensurations physiques, et spécialement celles des squelettes ; or ce n'est pas de cela qu'il s'agit. L'homme étant une unité vivante, l'anthropologie doit être la science des sciences, ou mieux leur synthèse : le point où se conjoindraient la connaissance de la diversité des types humains, la génétique, les différentes branches de la médecine, la psychologie, la sociologie et les diverses disciplines de l'histoire.

Deux courants se sont dessinés :

L'anthropologie physique classique a entrepris de situer l'homme parmi les autres espèces ; pour cela elle a inventorié et classé les variétés humaines. Son attention a été surtout attirée par les caractères raciaux, c'est-à-dire permanents et transmissibles ; elle a étudié les mécanismes de l'hérédité et du métissage. Née de la querelle des évolutionnistes et des créationnistes, l'anthropologie scientifique a été bouleversée, ces dernières années, par la conception de races supérieures et inférieures ; si l'on songe aux mouvements d'opinion qui agitent les États-Unis sur cette question, on ne peut affirmer que le péril soit écarté.

La biotypologie, pour sa part, a cherché à définir et à classer les différents types existant à l'intérieur d'une même communauté, elle s'est attachée à trouver la signification biologique particulière de chaque individu. Elle a retenu, comme facteurs essentiels du déterminisme, les actions du milieu (social, alimentaire, climatique, etc) ; elle a cherché à expliquer l'évolution d'un être d'après sa structure morphologique et la dominance

de certaines fonctions physiologiques. Le désir d'orienter chacun vers un rendement meilleur, une santé plus prospère, le désir de réaliser le bonheur personnel, ont favorisé son développement. Le danger pour elle est la tentation d'introduire des notions de valeurs arbitraires dans le jugement des divers types et d'aboutir à une hiérarchie rigide de la société séparée en castes.

Ces deux disciplines ne sont nullement contradictoires, elles doivent se pénétrer mais il faut avouer que nous arrivons mal à départager aujourd'hui la responsabilité des deux grands mécanismes que sont l'hérédité et l'adaptation.

Etudier les formes, les fonctions, dans leurs variations individuelles conduit à se poser le problème de l'existence d'un prototype humain.

L'Asie a créé l'image de l'Adam Kadmon : l'homme avant la chute. Les Grecs ont proposé le canon idéal avec ses variantes également idéalisées. La Renaissance a repris cette recherche dans la même direction (établissement de canons). La science moderne utilise comme base de référence le type moyen trouvé en prenant la moyenne arithmétique ou modale des mensurations (Viola, Pende). Toutes ces discussions viennent de ce que le problème est mal posé. Nous avons besoin, pour comprendre la diversité des formes et des fonctions, de posséder, non le dessin d'un type moyen ou parfait, mais un schéma de montage qui exprime la structure élémentaire de la machine. Ce livre propose un tel schéma fondamental...

Jean A. Keim : UN ART RETROUVE :
LA STATUAIRE SAO.

Chaque jour de nouvelles œuvres viennent enrichir le patrimoine artistique de l'humanité : des peintres, des sculpteurs, délivrent leur message sous une forme originale, tandis que les archéologues retrouvent dans le sol les traces de civilisations disparues. Depuis un mois le Musée de l'Homme qui présente à Paris, à côté d'intéressants et curieux objets de folklore, des pièces dignes de prendre place dans les grandes collections, a réservé deux vitrines à la statuaire Sao, jusqu'ici inconnue.

D'après les légendes du centre de l'Afrique, les Sao étaient des géants. Une femme de Jérusalem avait mis au monde deux jumeaux, garçon et fille ; de leur mariage naquirent les Sao. Ils vivaient dans une île sombre, s'éclairant à l'«or vivant», lorsqu'un Pharaon les contraignit à fuir ; ils traversèrent le désert pour s'établir au nord du Cameroun et de l'Afrique Equatoriale Française. Les travaux des missions Griaule de 1936 et de 1939 avaient commencé à apporter des précisions sur ce peuple dont le souvenir est demeuré si vivant dans la région. Les recherches faites par J. P. Lebeuf et sa femme Annie Masson-Detourbet ont complété nos connaissances et ont mis au jour un grand nombre d'objets, d'un intérêt puissant, non seulement du point de vue ethnographique mais aussi du point de vue artistique.

Les Sao, de race noire, vivaient au IX^e siècle de notre ère au nord du lac Tchad. On peut suivre leurs traces au X^e siècle au sud du lac et à l'est du Chari et jusqu'au XIV^e siècle, où sous la poussée des tribus islamisées, ils s'éparpillent, esclaves de leurs vainqueurs ou fondus dans d'autres peuplades ; les Kotokos actuels seraient vraisemblablement leurs descendants. Les villes aux enceintes de la région sont communément attribuées aux Sao. Ce peuple connaissait le feu, le cuivre, le bronze ; des bijoux ont été déterrés, ainsi que des perles de verre, qui viendraient de Venise. Mais leur civilisation, tout au moins à la lumière des découvertes actuelles, trouvait dans la terre cuite une matière spécialement adaptée : la diversité de leur céramique est étonnante : les morts étaient enterrés dans de grandes urnes et les fouilles poursuivies dans de hautes butées de terre, d'un

kilomètre sur cinq cents mètres, qui recouvraient des emplacements habités, ont permis de retrouver non seulement des vases à long col, des marmites et des écuelles, mais aussi des masques des animaux comme le porc-épic, des monnaies étoilées, des pipes, des jouets, des clochettes, des sifflets, des grelots.

Les fouilles de 1948 ont été particulièrement fructueuses ; elles ont mis au jour à Tago, situé à 18 kilomètres de Fort-Lamy, un ancien sanctuaire de 4 mètres sur 4. « Plus de 800 pièces, entremêlées, écrit J. P. Lebeuf, avaient été jetées, volontairement brisées auparavant, autour de deux statues humaines dressées sur fond d'urne qu'entouraient quatre boules marquant les quatre points cardinaux, et plus loin des masques de terre cuite, sortes d'ex-votos, et des dizaines de statuettes de modèle absolument inconnu jusqu'alors.

Les statuettes sont de deux espèces ; d'une part des danseurs masqués, avec des têtes de bœuf, d'hippopotame, de mouton et de bélier, aux gestes larges, comme arrêtés un moment dans leurs évolutions ; de l'autre des ancêtres divinisés, haut de 25 à 40 centimètres, modelés d'une façon plus délicate ; les yeux sont proéminents ; le nez fortement indiqué avec des narines ouvertes ; une bouche édentée s'ouvre largement entre deux lèvres épaisses ; d'immenses oreilles saillantes ; parfois une barbe en pointe orne le menton. Les épaules sont carrées ; le corps est orné de colliers, de bracelets et de curieux dessins représentant des tatouages, si fréquents encore dans certaines peuplades. L'ancêtre se présente, hiératique et digne, comme si pour l'éternité il devait conserver un maintien réservé. A côté, les petits ex-votos sont des représentations symboliques, où se détache une tête schématisée.

Parmi les arts nègres, encore peu étudiés et dont le classement demeure à faire, la statuaire Sao vient prendre place. Déjà en côte d'Ivoire des poteries anthropomorphes avaient été découvertes, mais elles n'ont aucun lien avec celles de Tago, où apparaît une influence nubienne, déjà transformée par le grand courant nègre. Les statues du Musée de l'Homme constituent d'ailleurs un des plus anciens témoignages artistiques connus de la civilisation africaine, car la plupart des autres pièces sont considérées comme plus récentes. Un effort a été fait par la France pour développer la connaissance des anciennes peuplades de l'Afrique ; jusqu'à présent il s'est surtout exercé en Afrique Occidentale Française ; l'Institut Français d'Afrique Noire créé à Dakar en 1938, à côté de ses travaux botaniques et zoologiques s'intéresse aux questions ethnographiques et par conséquent artistiques, puisque l'art nègre, découvert par l'Europe au début

du siècle, demeure encore une section de l'ethnographie. Cependant un musée d'art nègre a été ouvert en 1941 à Abidjan et groupe plus de trois mille pièces provenant des peuplades de la Côte d'Ivoire. La statuaire Sao vient poser un nouveau problème à l'histoire de l'art nègre, qui, malgré divers travaux, en est encore à l'enfance. Quant à J. P. Lebeuf et à Annie Masson-Detourbet, ils viennent de repartir pour le Tchad vers de nouvelles recherches.

Léon Laleau : POEMES CRAYONNES (*)

RUE CROZATIER.

Je ne connais pas la Rue
Crozatier. A son nom, pourtant,
quelle mélancolie, en mon âme, accourue !
Elle m'avait dit, à l'instant
de son départ : « J'habite,
(En moi, quelle angoisse, alors, subite !)
j'habite...
(Comme vous vous hâtiez
après, dans votre robe bleu nattier
et la nuit brusquement venue !)
j'habite au 9 de la Rue Crozatier »...
Je ne l'ai plus revue...

SILENCE SUSCEPTIBLE.

J'ai marché, dans la nuit, sur le Silence,
et le Silence en a grésillé.
On en aurait dit, en proie aux parasites,
quelque téhessef épileptique,
ou de la scie d'une cigale
en démente
sciant patiemment le Silence...

J'ai marché sur le Silence,
dans le mystère coagulé
de la nuit
où le nuage à l'étoile
s'accroche,
s'écorche
et s'effiloche...

Et du Silence alors a giclé un long cri,
et inarticulé.

Y aurait-il, dans le Silence,
sans défense,

un cœur sur lequel on aurait imprudemment marché ?

(*) Les auteurs haïtiens ou français doivent adresser à l'Institut Français les poèmes qu'ils aimeraient voir publiés à cette place.

AUMONE

C'était le printemps...
Les femmes, de leurs yeux en feu,
disaient à ceux qui passent :
— «Je vous attends»...
Elle passa... Elle passa, sans grâce,
et claudicante, un peu.
Sa beauté ployée
déjà vers la vieillesse
et la bouche lasse
de n'avoir jamais dit de paroles d'amour.
Ses yeux,
tristes comme un mauvais jour,
et lourds
de tendresse inemployée,
ses yeux confiaient aux passants : «Toute ma vie
est à celui que j'ai cherché
en vain, et que j'attends
depuis des temps
et des temps»...
Alors, je l'ai suivie...
Nous étions au printemps...

VISITE INUTILE.

J'ai dit à l'inconnu de s'asseoir
sur le siège qui se balance.
Mais je n'ai pas vu que le silence
saigné par le Soir
prolongeait ses reflets jusque dans son regard.
L'inconnu n'a rien dit
et, simplement, a confié sa lassitude
au fauteuil
tendu par mon accueil.
Puis, sans aucune gratitude
aux lèvres, pas plus qu'à l'œil,
il est parti
sans bruit.
J'ai su, alors, que son passage
n'avait pas déplacé ma solitude ;
ni, non plus, son départ,
trouvé le mot de l'énigme du Soir,
ou dénoué l'orage
qui faisait rage
à l'entour, sans, pourtant, attenter à l'Espoir...

Charles Moravia : L'ARBRE ET LE VENT.

Cet arbre qui, là-bas, dresse sa forme noire,
Dont les branches ont l'air, en cette fin de jour,
Des bras désespérés d'une folle d'amour,
Un pinson babillard en a conté l'histoire !
Quand il n'était encore qu'un sauvageon, un soir,
En écoutant le vent chanter dans la ramure,
Il se sentit épris d'un amour sans mesure
Pour ce musicien, qu'on entend sans le voir.
Or, le vent est un fou, le vent est un poète,
Il est ivre d'espace, ivre de liberté,
Et les arbres en vain proposent leur beauté,
Il les baise en chantant et jamais ne s'arrête !
Mais l'arbuste l'aimait, l'amour donne la foi.
Tandis qu'il grandissait, croissait aussi son rêve,
Et ses branches étaient des veines, et sa sève,
Brûlait comme le sang d'une vierge en émoi.
Et des printemps et des printemps se succédèrent ;
Toujours plus fort, luisant, feuillu, l'arbre, à la fin,
Réalisant son rêve intérieur, devint
Si beau qu'au fond des cieux les étoiles l'aimèrent !
La lune, en descendant au bord de l'horizon,
De ses derniers rayons le caressaient encore,
Et le soleil, d'ardents baisers, depuis l'aurore
Jusqu'au coucher, pailletait d'or sa frondaison.
Mais qu'importait cela vraiment, quand le zéphyre,
Toujours indifférent, passait dans ses rameaux,
Et qu'importait aussi la chanson des oiseaux
Qui de l'arbre faisaient une vivante lyre !
Il plongeait plus avant dans le sol, chaque jour,
Il redoublait d'ardeur, déployait plus de force,
Et l'on eût dit qu'un cœur était sous son écorce,
Un cœur qui ne battait que pour un seul amour !
Et le vent effleura les petits rameaux frêles,
Agita les rameaux plus épais d'un frisson,

Et quand l'arbre fut grand, y chanta sa chanson,
 Mais en passant, sans s'arrêter, ayant des ailes...
 Oh ! charmer l'inconstant, songeait l'arbre rêvant ;
 « Ne serait-ce qu'un jour, le garder dans mes branches ! »
 Et quand vint le printemps, se couvrant de fleurs blanches,
 Il se crut assez beau pour retenir le vent !
 Il était beau, tout blanc ainsi qu'une épousée,
 Et quand sur lui l'aurore avait versé ses pleurs,
 On voyait scintiller sur sa robe de fleurs
 Ces diamants que sont les gouttes de rosée.
 Il avait tant de fleurs (ô pouvoir de l'amour !)
 Que l'on ne voyait plus ses feuilles. Quel prodige :
 Le petit sauvageon qui tremblait sur sa tige
 Surpassait en beauté les arbres d'alentour.
 D'abord le vent souffla, léger. Douces paroles
 Que celles que le vent sait murmurer aux fleurs,
 Lorsque les caressant de ses gestes frôleurs,
 Il pose ses baisers sur le bord des corolles !
 Et l'arbre était heureux d'un bonheur sans égal,
 Et ses fleurs s'entr'ouvraient, voluptueuses lèvres,
 Parfumant l'amoureux que soulageait ses fièvres,
 Les fièvres de désir de son cœur végétal.
 Et puis le vent souffla plus fort, et la rafale
 Dépouilla les rameaux de leur frêle ornement,
 Et l'arbre était heureux puisque c'était l'Amant
 Qui défaisait ainsi sa robe nuptiale !
 Les fleurs croulaient, les fleurs tourbillonnaient, le sol
 En était blanc ; sans cesse, il en pleuvait sur l'herbe,
 Et l'arbre, hélas ! perdait sa parure superbe,
 Mais il était heureux ; car cet arbre était fol !
 Fol d'amour pour le vent qui, s'acharnant encore,
 Une à une arrachait les feuilles, et soufflant
 De plus en plus brutal, rageur et violent,
 Dénuda tout à fait l'amante qui l'adore.
 Et voyez ! maintenant que l'hiver est venu,
 L'arbre jouit toujours lorsque siffle la bise,
 Et le souffle de mort par qui tout agonise,
 Met un frisson joyeux sur son squelette nu.
 Avec la même ardeur, il plonge dans la terre
 Ses racines, afin qu'au prochain renouveau,

Pour son amant sans cœur il soit encor plus beau,
Et qu'il ait plus de fleurs encore pour lui plaire.

Car l'amour (ô mystère insondable du cœur !)
Se plaît au sacrifice, à l'oubli de soi-même ;
La souffrance, venant de celui que l'on aime,
Quand on aime vraiment, c'est encore du bonheur !

Ce pinson avait bien de la philosophie !
L'histoire de cet arbre, en pouvais-je douter,
Quand je savais déjà, l'ayant pu constater,
Que très souvent, cela se passe dans la vie.

L'arbre aimant, c'est Elvire et le vent, Don Juan !
Elvire à qui l'amour n'a valu que des larmes
Et qui n'aime pas moins, au fond de ses alarmes,
Le séducteur qui va de ses pleurs se jouant.

Septembre 1912.

Marie-Antoinette Monieux : L'AMBIGU.

*Mais non, rien n'est fini, il faut suivre le temps...
Je sais vers quels futurs mon présent s'échevèle,
Je sais la vigne noire qu'abreuvera mon sang.
Mes os seront sarments que septembre écartèle ;
Ma main tremblera, feuille, à l'aiguail des matins,
Toute ma chevelure à ces vrilles se mêle
Et mes yeux mûriront en de troubles raisins.
Le vendangeur s'en vient. Le pressoir est paré.
Je reconnais mon nom dans la métamorphose
Et ma triste effigie toute se recompose.
Ah, j'hésite ! Défait à peine et renoué,
Surprendrai-je ma chair au feu pourpre des vins
Et mon savoir amer jusqu'au fond de la lie ?
Adieu, Midi me brûle. Et ma mort est tarie.
Le mal doux et obscur est à jamais noué.*

Simon B. Lando : HOMMAGE A
GEORGES HENRI RIVIERE (*)

De Georges Henri Rivière, que vous dirai-je qui ne traduise éloge, fierté, admiration et, s'il m'est permis d'ajouter, une vive amitié personnelle ?

Voilà encore un Breton d'honneur, et qui n'est pas prêtre. Tout de même, vous verrez que son visage d'ascète s'éclaire par des yeux mystiques et la bonté d'un sourire prompt, spirituel et communicatif. Sa haute et fine stature, ses mains aux doigts effilés de magicien me tenteraient si j'étais peintre. Je le dresserais en pied alors qu'il montre à des gens éblouis devant une de ces nombreuses collections qu'il a rassemblées ou aidé à rassembler, tel objet, vestige ou témoin de ce profond passé des hommes, plus vieux que l'histoire, qu'il saisit et évoque mieux que nul autre. Les traditions populaires de sa province d'origine, celles aussi des autres provinces de France, que la machine moderne, la vitesse, la civilisation matérielle, le progrès au pire sens du terme, — refoulent partout, vidant notre monde de son contenu pittoresque, de sa floraison de mythes, de coutumes et de sagesse, de son secret d'harmonie et d'équilibre, — ces traditions, il les connaît, les apprécie, les suggère, les fait revivre sous ses vitrines du Palais de Chaillot en artiste prestigieux, en érudit accompli, pour tout dire : en enchanteur.

Si cet ancien élève du Conservatoire de Paris est un remarquable pianiste, c'est à l'Ecole du Louvre, cette pépinière de nos archéologues et conservateurs de musées, qu'il a trouvé sa vocation définitive.

La trentaine à peine dépassée, il est, en 1928, nommé Sous-Directeur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, devenu par la suite ce Musée de l'Homme du Palais de Chaillot dont nous avons certes bien plus le droit d'être fiers que de la trop fameuse Tour Eiffel qui, tous les matins, profile son ombre indiscrete et gigantesque sur lui.

Georges Henri Rivière est maintenant professeur à l'Ecole du Louvre et Conservateur du Musée des Arts et Traditions populaires. Il siège dans tous les hauts conseils qui gouvernent la vie de nos musées nationaux. Il est auteur d'importants travaux sur nos arts folkloriques. Quoique ses fonctions, et sa compétence universelle-

(*) *Présentation de la conférence prononcée à l'Institut Français par G. H. Rivière le 22 novembre 1949.*

ment estimée, l'appellent à des fréquents déplacements à travers le monde, il trouve en ce moment même le temps de pousser l'achèvement d'un manuel de Muséologie qui fera autorité sans aucun doute. C'est là, du reste, son domaine de prédilection.

Pour vous permettre de prendre une vue du rayonnement international que lui valent ses activités, je me bornerai à mentionner quelques faits.

En 1937, il fut chargé de l'organisation des fêtes populaires à l'Exposition Internationale des Arts et Techniques de Paris.

En 1939, il fut membre du Commissariat Français de la Foire Mondiale de New York.

Depuis 1948, il est, auprès de l'Unesco, Directeur Général Associé du Conseil International des Musées.

Il y a moins d'un an, un des plus grands experts nord-américains en la matière, M. Hamlin, Directeur du Musée de Buffalo, de passage à Port-au-Prince, me fit l'honneur de me rendre visite à l'Institut. Il me confia que, Son Excellence le Président de la République lui ayant demandé de lui soumettre, en vue de l'organisation dans le cadre de l'Exposition du Bicentenaire d'un Musée du Peuple haïtien, le nom d'un grand spécialiste, il proposa sans hésiter celui de Georges Henri Rivière, mon compatriote.

Une sommité des Etats-Unis inspirant la désignation d'un savant français pour une mission à accomplir dans cette île de l'hémisphère occidental, justement jalouse de sa culture particulière : voilà qui est mieux qu'un symbole. C'est là cette **conjonction** même qui est inscrite au fronton de notre institution, conjonction réalisée grâce à la clairvoyance d'un grand Chef d'Etat et au mérite et au désintéressement de deux savants dont la science n'a pas de patrie. Voilà, en vérité, un haut moment où se justifie et s'exalte à la fois, dans ses plus pures intentions, notre œuvre de collaboration intellectuelle et de féconde synthèse à ce carrefour de courants et d'influences qu'est Haïti.

Quand, à l'ouverture de l'Exposition du Bicentenaire, vous irez visiter le Musée haïtien créé par Georges Henri Rivière, c'est, n'en doutez pas, cette large et universelle conception qui vous frappera à travers la diversité des objets, des dioramas, des cartes et des documents. Pour la mettre en œuvre, il faut, certes, tout le talent, toute l'exceptionnelle compétence de notre hôte. Il faut, aussi, son habileté, cette souple et humaine diplomatie, cette merveilleuse intelligence qui lui ont permis, comme par un coup de baguette magique, d'être tout à fait des nôtres en quelques semaines. Il a

su aussitôt réunir en un seul faisceau toutes les bonnes volontés, concilier les contraires, rapprocher les groupes dispersés, voire même quelque peu antagonistes. Une ardente équipe est maintenant au travail avec lui. Personne ne manque et il ne manque à personne. Toutes les institutions savantes, toutes les forces artistiques et intellectuelles de Port-au-Prince sont désormais dans le sillage, le portent ou plutôt sont par lui portées vers le succès certain.

Et que l'on crie pas trop, quoi que j'en aie dit, au miracle, à la prestidigitation, à la thaumaturgie.

Le secret de Georges Henri Rivière se résume en deux mots : enthousiasme et travail.

Infatigable, il est à sa tâche dès l'aube ; et la nuit est tombée depuis longtemps quand, quittant ses chantiers de Nan Palmiste, il médite, rentré chez lui, sur l'ouvrage du lendemain plutôt qu'il ne se repose. Haïti, — ses gens, ses mœurs, ses routes bordées de «manteaux St Joseph,» ses sentiers s'enfonçant sous les fourrés de bananiers et de caféiers, ses paysannes canéphores, ses nuits inoubliables sous la lueur lactée des étoiles, nuits expirant en poèmes et en mélopées, — tout cela, il s'en est imbibé comme d'un fluide auquel il ouvre des antennes qu'il a plus fines et plus réceptives que quiconque. Des antennes de magicien.

II

COURRIER DE FRANCE

LE MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Par Albert Ranc.

Le Muséum national d'Histoire naturelle créé sous la Révolution française, en 1793, par la Convention nationale, forme un vaste ensemble d'établissements, de laboratoires, de parcs et de domaines où des savants spécialistes se livrent à l'étude des sciences naturelles. A Paris, sur les pentes ultimes de la Colline Sainte-Genève, se trouvent sa direction générale et ses services administratifs puis, groupés à l'intérieur et autour du Jardin des Plantes, dessiné en direction de la Seine, sa ménagerie, son vivarium, ses serres, les galeries de paléontologie, de botanique, d'anatomie comparée, de minéralogie et de zoologie, les collections cynégétiques du duc d'Orléans, les différents laboratoires, la bibliothèque centrale avec ses 500.000 volumes et son service de muséologie. A Paris aussi, sur les hauteurs de Chaillot, est installé le Musée de l'Homme, magnifique extension de la chaire d'ethnologie du Muséum, qui comprend son ancienne galerie d'anthropologie et l'ancien musée d'ethnographie du Trocadéro. A Vincennes, se trouve le Parc zoologique où les moyens d'obtenir l'impression de vie en liberté des animaux ont été tout spécialement recherchés. Le domaine de Jussieu, à Chèvreloup près de Versailles est destiné à devenir un grand arborétum. Un laboratoire maritime, un aquarium et un Musée de la Mer sont installés à Dinard. Enfin, dans le Vaucluse, à Sérignan, se trouve le «Harmas» de J.-H. Fabre où se perpétue le souvenir du patient labeur du célèbre entomologiste provençal que Victor Hugo avait surnommé «l'Homère des insectes.»

Tel qu'il est organisé, le Muséum national d'Histoire naturelle, dont on a pu dire qu'il compte au premier rang des établissements du même genre dans le monde et qu'il en est à la fois l'ancêtre et le modèle initial, répond aux divers rôles qui lui sont impartis. Il est un centre de recherches et d'enseignement pour les naturalistes. Il est aussi un centre éducatif pour le grand public parmi lequel se rencontrent tant de «curieux de la Nature» de tous les âges et de toutes les catégories sociales.

Les cabinets, les laboratoires et les bibliothèques particulières de ses vingt et une chaires sont ouverts dans la plus large mesure aux chercheurs français et étrangers. Ils leur offrent des collections d'étude dont les échantillons se chiffrent par dizaines de milliers et parmi lesquels figurent des types authentiques d'après lesquels ont été décrites de nombreuses espèces actuellement reconnues. Cinq chaires de zoologie sont consacrées à la biologie et à la classification systématique des animaux. Dans la chaire d'ethologie des animaux sauvages qui est celle du professeur Urbain, membre de l'Académie de Médecine, directeur du Muséum, on étudie au Parc zoologique de Vincennes la biologie des animaux en captivité. Pour la botanique, il existe une chaire de phanérogamie, une chaire de cryptogamie, une chaire de culture et enfin une chaire d'anatomie comparée des végétaux vivants et fossiles. La géologie, la paléontologie, la minéralogie ont leurs chaires respectives de même l'agronomie coloniale, l'entomologie coloniale et agricole, les pêches et productions coloniales d'origines animales. La chaire d'anatomie comparée des animaux qui fut celle de l'illustre Georges Cuvier possède une galerie qui est « l'une des plus précieuses qui soient au monde ».

Si au parc zoologique de Vincennes, on présente des animaux bien connus, peu fragiles pour la plupart, dans un état de liberté apparente et vivant en bandes ou en troupes, il n'en est pas de même dans la Ménagerie du Jardin des Plantes qui est destinée en temps normal à montrer des animaux plus rares, plus délicats, faciles à soigner et à étudier dans un cadre plus étroit. Des savants éminents tels que Etienne et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Frédéric Cuvier, Alphonse Milne Edwards présidèrent longtemps à ses destinées. Ses collections vivantes forment le prolongement naturel des collections naturalisées des galeries de zoologie de celles du duc d'Orléans exposées dans leurs milieux reconstitués. Si la Ménagerie présente pour la masse de ses visiteurs un attrait éducatif indéniable elle constitue pour les zoologistes et leurs élèves un ensemble de matériaux d'étude de premier ordre. Au surplus, elle est en quelque sorte un atelier précieux pour les artistes animaliers qui y trouvent des sujets d'étude rares. Aussi la fréquentent-ils avec assiduité et nombreux sont ceux qui, à l'exemple de Barry, Frémiet, Cain, Valton, continuent à y venir travailler et y trouvent des motifs d'exercer et de manifester leur talent. Il faut noter à ce propos que des cours de dessin appliqué aux espèces végétales et animales sont régulièrement organisés au Muséum.

Le jardin botanique qui occupe la plus grande partie du Jardin des Plantes même dont l'origine remonte à l'année 1626 offre plus de onze mille espèces de végétaux systématiquement classés et étiquetés, un jardin alpestre, des serres, un jardin d'hiver, des ensembles écologiques. Un de ses arbres les plus célèbres est le fameux cèdre du Liban qu'y

planta Bernard de Jussieu en 1734. On trouve aussi au Jardin des Plantes quelques vestiges des maisons de ses professeurs qui datent des époques où il était coutume qu'ils y habitassent. L'hôtel de Magny, siège de la direction et de l'administration générale du Muséum, la maison de Buffon, la maison de Cuvier sont bien conservés. Cette dernière mérite une mention spéciale. Elle abrita le laboratoire des Becquerel qui pendant cent dix ans, de 1838 à 1948, occupèrent de père en fils la chaire de physique appliquée aux sciences naturelles du Muséum. La découverte de la Radioactivité de l'Uranium qui est à l'origine des temps atomiques y fut faite par Henri Becquerel, le 1er Mars 1896.

POUR LE CINQUANTENAIRE DES CAHIERS
DE LA QUINZAINE.

Par Daniel Halévy.

Telles publications sont illustrés par les formes de pensée et de goût qui se sont durablement exprimées en elles ; telles autres par les Ecoles littéraires qui ont fleuri par elles. Les *Cahiers de la Quinzaine*, tout autres, sont l'émanation d'un homme, par lui et ses amis destinés à être d'abord l'instrument d'un homme, Charles Péguy, fondateur et gérant.

Né peuple, orphelin élevé par sa mère, rempailleuse de chaises, Charles Péguy avait été, dans ses dix ans, remarqué par ses maîtres. Pensionné par l'Etat, il était entré en 1896 à l'Ecole Normale Supérieure, séminaire des hauts fonctionnaires de l'Université. Dès lors, il avait, selon l'appréciation commune, carrière faite.

Mais il n'était pas homme à s'accomoder d'une carrière toute faite ; il était, au contraire, de ceux auxquels agréa la marche contre le vent, la nage à contre-courant. A contre-courant, il créera ses *Cahiers*.

Entré à l'Ecole, clôture alors sévère, il y respira mal et bientôt se mit en congé. Il y rentra pourtant, mais n'y demeura pas. A quelques mois des examens finaux qui lui assureraient un avenir officiel, il avisa le directeur de son départ définitif. Celui-ci s'étonna : « Qu'allez-vous faire ? » Et la réponse : « Me marier ». Le directeur leva les bras au ciel : « Comment ferez-vous vivre votre femme ? ». La réponse : « Je vais ouvrir une boutique, je vendrai mes livres et ceux de mes amis ». C'était folie, les cadets comme les aînés le lui dirent. Il s'engagea pourtant dans la folle entreprise aujourd'hui fixée, glorifiée dans l'histoire des lettres françaises : c'est l'entreprise de ces *Cahiers de la Quinzaine* dont les éites du monde officiel, après cinquante années de réflexion, nous invitent à commémorer la naissance.

* * *

Mes amis : ces mots, venus sous notre plume, sont essentiels. Les *Cahiers de la Quinzaine* ont été, en Péguy, un acte de volonté créatrice et, tout ensemble, un acte de foi dans le dévouement des amis. Péguy exerçait sur ceux qui l'approchaient une singulière puissance. Ce qu'il leur disait de faire, ils le faisaient ; ce qu'il leur demandait, ils le donnaient. Or, depuis quelques années déjà, il les avait prévenus : avoir un jour une publication qui soit entièrement à nous ; nous devons donc dès aujourd'hui nous cotiser pour cette publication. Ils avaient cotisé,

versant exactement la somme pour laquelle ils avaient été taxés. En 1899, Péguy ayant décidé de commencer la publication des Cahiers, leur demanda un nouvel effort de cotisation et de propagande, et ainsi rassembla le capital initial grâce auquel fut ouverte cette boutique qui fermera ses portes quinze ans plus tard, le 3 Août 1914. Alors il ferma lui-même comme il le pouvait faire avec bonne conscience, car il avait dressé son œuvre et il partait pour les combats où il allait mourir.

Le groupe des abonnés fut bientôt rassemblé : ils étaient mille. En 1914, ils seront encore mille, formant cette milice entêtée dont Péguy parlera toujours avec un tendre orgueil, comme Napoléon de ses grenadiers.

Elle méritait un éloge. Cet éloge, fixons-le tout entier sur le plus illustre de ceux qui la formèrent, Romain Rolland. Péguy avait généreusement édité ses premières œuvres, drames historiques demeurés sans succès. Avec son Jean-Christophe, son Beethoven, le succès lui vint, immense ; les éditeurs s'empressaient autour de lui. Mais jamais il n'en voulut d'autre que Péguy pour ses premiers tirages. En 1905 s'élevèrent entre lui et Péguy des dissentiments qui jusqu'en 1914 ne cesseront de s'aggraver. Mais Rolland, plaçant la fraternité spirituelle bien au-dessus des écarts d'orientation, n'en tient nul compte. Privé de cette fidélité, Péguy aurait-il pu tenir bon dans son bastion des Cahiers ? Ce n'est pas sûr.

De ce bastion où il vivait retranché, Péguy lançait des pamphlets contre les socialistes marxistes, contre les dogmatiques universitaires. Mais ces pamphlets n'étaient que des rencontres épisodiques, des sorties effectuées par un homme enfermé qui veut se donner de l'air. S'il vivait ainsi retranché, c'était pour se ménager un espace où il fut libre de construire l'œuvre à laquelle il se savait destiné.

Cette œuvre, aucun des amis de 1899 n'avait eu le soupçon de ce qu'elle pourrait être. Péguy, lui-même, le savait-il ? « Il ne faut jamais savoir le matin où on couchera le soir », disait-il. Ses amis avaient répondu à son appel, sûrs qu'avec lui l'aventure mériterait d'être courue. Et quand commencèrent de paraître les soubassements de l'œuvre inconnue, ses premières voûtes, ses premiers contreforts ; quand il fut clair que le mystérieux Péguy était le constructeur d'une grandiose cathédrale construite avec des mots français, vive fut en tous la surprise, restreint le nombre de ceux qui embrassèrent la foi qui leur était montrée ; mais infime fut le nombre de ceux qui, mécontents, dénoncèrent l'allégeance des cahiers et s'écartèrent de la milice.

Les mille, d'ensemble, se tinrent fidèles, comme Rolland, au maître qu'ils avaient deviné. *Les Cahiers de la Quinzaine* illustrent quelques unes des plus hautes qualités qui soient en l'homme, la foi, la volonté, l'amitié. Ils méritent leur gloire.

IL Y A VINGT CINQ ANS MOURAIT GABRIEL FAURE

Par René Delange.

Vingt-cinq ans qu'est mort Gabriel Fauré. Vingt cinq ans que lentement son génie pénètre à l'étranger qui l'a si longtemps méconnu. A tel point que l'on pensait qu'il ne pouvait être compris qu'en France. Et cependant le secret de l'art fauréen, sagesse et poésie, est le secret même du miracle grec de l'architecture et de la statuaire.

Gabriel Fauré est né à Pamiers (Ariège) le 12 mai 1845. C'est à Foix où son père dirigeait l'Ecole Normale que s'écoula sa petite enfance. Doué d'un sens musical peu commun, il est remarqué par Niedermeyer, que des concerts avaient appelé dans le chef-lieu de l'Ariège. Cet homme excellent et sévère décide le père de Gabriel Fauré à lui confier son fils dernier-né ; assumant tous les frais de l'éducation, il lui apprendra le métier musical. Ainsi Fauré entra-t-il en 1855 à l'Ecole de musique religieuse que Niedermeyer avait fondée à Paris. Il eut pour condisciples, entre plusieurs qui sont notoires, Eugène Gigout, André Messager. Il y eut pour maîtres Dietsch, qui lui enseigna l'harmonie, Niedermeyer, le piano, et, surtout, Camille Saint-Saëns, de dix ans son aîné. «Je lui dois tout», s'est plu souvent à dire Gabriel Fauré.

Ainsi pût-il s'initier aux chants grégorien, ambrosien, mozarbe, gallican, à la rythmique musicale des troubadours et des trouvères, aux motets gothiques, à l'art polyphonique de Josquin des Prés, de Brumel, de Pierre de La Rue. Ainsi remontait-il aux sources de la musique quand la France, du XIIe au XVe siècle, était la première nation musicale du monde.

A sa sortie de l'école en 1865, Fauré est nommé organiste dans une église de Rennes. Quelques peccadilles lui valent un congé qui devait servir sa fortune. Il revient à Paris où il retrouve Saint-Saëns. Il tient le grand orgue à Notre-Dame de Clignancourt.

1870 : c'est la guerre. Mobilisé dans les voltigeurs, il combat à Champagne. Si sa destinée est tendue vers un but élevé, sa vie n'en est que plus laborieuse et plus difficile. Organiste à Saint-Honoré d'Eylau, puis suppléant de Saint-Saëns à la Madeleine, organiste du chœur à Saint-Sulpice, enfin, maître de chapelle à la Madeleine, il doit durement reconnaître, en s'exténuant à donner ça et là des leçons, que gagner sa vie c'est souvent la perdre.

En 1877, il accompagne Saint-Saëns à Weimar, où le généreux Liszt fait représenter *Samson et Dalila*. Dans la compagnie d'André Messager il se rend à Beyrouth. L'initiation wagnérienne ne lui aura pas été funeste. Dès ses premières œuvres et par elles, Fauré était lui-même.

Il fréquentait chez l'illustre Pauline Viardot. Il s'éprit de sa fille Mariane. Beaux espoirs. Cruelle déception. Amour malheureux, dont s'approfondira sa musique.

1896 : il est nommé professeur de composition au Conservatoire de Paris, où il succède à Massenet ; et le voici tenant jusqu'en 1905 le grand orgue de la Madeleine où il succède à Saint-Saëns.

C'est à son enseignement qu'on doit la renaissance du véritable esprit musical en France. Ses élèves, Maurice Ravel Ladmirault, Florent Schmitt, Louis Aubert, Georges Enesco, Roger Ducasse, Raoul Laparra, E. Malherbe, Charles Kœchlin, Nadia Boulanger, s'accordent pour dire qu'il ne les enseigna qu'afin surtout de les éveiller à eux-mêmes. Toute liberté, toute licence même, sauf toutefois contre la beauté.

Il les aimait, ils l'aimaient. Un jour — c'était lorsque s'organisait la Société Musicale Indépendante, comprenant plusieurs des musiciens cités ci-dessus, et dont il avait accepté d'être le président — Fauré reçut de Saint-Saëns une lettre contenant ces mots : « J'espère que tu vas te désolidariser d'avec ces apaches ». Comme un de ces élèves se récriait, il lui dit en souriant : « Saint-Saëns fut mon maître. Je l'adore. C'est notre grand musicien. Tous les arts lui sont familiers, à l'exception pourtant du plus difficile de tous, celui de vieillir ».

En 1905 : il est nommé directeur du Conservatoire national de Musique. Il y devait rester seize ans. Il n'est pas exagéré de dire que — sa venue ayant été, pour bien des gens, un scandale, voire une révolution — son règne fut pour cette grande école un temps prospère et glorieux.

En 1909 il est appelé à l'Institut où il s'assied dans le fauteuil d'Ernest Reyer. Que dire encore ? Son plus jeune fils, Philippe Fauré-Frémiet, dans le beau livre fervent qu'il lui a consacré, a écrit : Le long désespoir de Beethoven, le supplice de Schumann, furent ainssi les siens. Seulement, il n'en parla jamais qu'à ses intimes et toujours sans révolte ». Depuis 1903 la surdité assiégeait Fauré. Non qu'il n'entendit point, mais il percevait les notes graves une tierce au-dessus et les notes aigües une tierce en dessous.

Gabriel Fauré est mort à Paris le 3 novembre 1924. Des obsèques nationales lui furent faites.

C'est bien de Gabriel Fauré que l'on peut dire « le style c'est l'homme ». Tout en lui s'accordait pour le faire semblable à sa musique : la voix un peu voilée, un peu chantante ; la lucide beauté des yeux, où

la rêverie était familière, qui leur donnait un regard grave et doux ; le sourire un peu mélancolique que semblaient se disputer l'ironie et la tendresse ; le front, qu'il avait haut et noble, et, dans son dernier âge, l'entière blancheur de ses cheveux.

La Sorbonne, le Collège de France, les grandes Ecoles ont conservé le nom de pédagogues éminents dont les cours attiraient d'innombrables auditeurs. Mais la plupart sont morts tout entiers, leurs écrits ont rarement survécu à leurs paroles. Aux générations qui ne les ont pas entendus, que reste-t-il ? Quelques syllabes d'un nom. Même ignorants des conseils, des observations, des remarques que prodigua Fauré à ses élèves, les musiciens ont à la portée de la main et du cœur, ses quatuors, ses quintettes, ses sonates, ses mélodies, sa musique de scène et de théâtre. Ainsi son enseignement demeure, continue, se prolonge : son impérissable enseignement, c'est son œuvre impérissable.

LIVRES DE FRANCE

Hervé BAZIN. *La tête contre les murs*

(Grasset, Paris. 1949. 402 p.)

L'an dernier, un jeune écrivain complètement ignoré du public — qui donc avait remarqué *Jour*, en dépit de son succès au Prix Apollinaire, ou, malgré toutes leurs promesses, les poèmes d'*A la poursuite d'Iris*? — un inconnu au nom illustré d'une gloire académique a fait dans la littérature romanesque une entrée à grand fracas. *Vipère au poing*, coup d'essai, était ce qui peut s'appeler un coup de maître! Dans la course du Prix Goncourt, M. Hervé Bazin partait grand favori; son triomphe paraissait assuré, si l'on était cette fois en droit d'attendre que, certaines considérations extra-littéraires ne joueraient pas, «le meilleur gagnerait». *Vipère au poing* ne gagna pas. Et tant pis pour les commissaires de la course! Le public, dont seul compte le sentiment, se chargea de rétablir les choses. Le roman fut, de loin, le best-seller de l'année 1948.

Tout en saluant son exceptionnelle valeur, cette âpreté, cette violence dans la peinture des personnages, oubliées depuis le virulent Mirbeau, cette concision ardente et rapide du récit, cette pureté de la langue et le grain dur de son métal, la critique ne put se tenir de truffer ses éloges des réserves d'usage: «Eh! oui, opinait celui-ci, un tempérament du diable! Et voilà, comme dit l'argot des peintres, un livre qui «a de la gueule»!... «Attendons le suivant, glissait un autre, pour être sûrs de notre affaire... Que donnera M. Hervé Bazin, quand son feu ne sera plus alimenté par les vengeances personnelles? lorsque, le règlement des comptes terminé avec le clan familial, la hargne éteinte, la colère ne trempera plus sa plume dans le vitriol?»

La cause est entendue. Les «inquiétudes» confraternelles sont désormais sans motif. L'épreuve du «second livre» est gagnée et *La Tête contre les murs* place M. Hervé Bazin au tout premier rang des jeunes romanciers français.

Arthur Gérane, son nouveau héros, est, comme le précédent, un rebelle, en rupture non plus seulement avec une tribu menée par une monstrueuse caricature de mère, mais avec la société tout entière où son refus du conformisme lui interdit de courir sa chance. A la rébellion d'Arthur Gérane, il est de circonstances atténuantes: certains, ont trop aimé le calvados dans cette famille où les anormaux ne manquent pas,

une mère qui ne devait pas avoir la cervelle en ordre, puisqu'elle est allée, un soir, se jeter dans l'étang voisin. Et ce handicap de l'hérédité ne pèse pas que sur le seul adolescent ; Roberte, sa sœur chérie, multiplie allègrement des excentricités qui la conduiront, en fin de compte, à la clinique psychiatrique où elle sombrera.

Il était donc, au jour de sa naissance, écrit qu'Arthur Gérane «ferait des bêtises.» Il les fait. Une longue fugue d'abord, quatre années obscures au cours desquelles ses moyens d'existence n'ont été rien moins qu'avouables, puis un retour clandestin, une nuit, sous le toit paternel, dans l'unique dessein d'y forcer le secrétaire et de «faucher», au garage, l'antique Peugeot. Un petit matelas de billets, une «bagnole», même marquée par l'âge, ne voilà-t-il pas de quoi partir en conquête pour un joli garçon «au visage de corsaire pâle», qui a rompu les amarres ?

Un tronc d'arbre abattu par la tempête en travers d'une route, il n'en faut pas plus pour couper un beau rêve, et le fugitif est ramassé en piètre état sous la ferraille du tacot. Aux yeux de M. Gérane, père, grand bourgeois, et juge, de surcroît, au tribunal de Laval — nous sommes, cette fois encore, dans le pays d'Ouest si familier à M. Hervé Bazin — quel autre moyen plus radical d'étouffer le scandale que de régler l'affaire tambour battant grâce aux complaisances du médecin de la famille et du Procureur de la République et d'enterrer l'«accidenté» à l'Asile Départemental d'Aliénés ? Il n'y sera pas le seul à être interné sans être fou !

Dès la seconde où Arthur Gérane passe la porte de l'Enfer, «toute espérance laissée sur le seuil», la descente aux abîmes commence. Mais une créature de M. Hervé Bazin ne saurait être du type flasque. L'enfermé se cabrera et ruera dans les brancards ; sautera le mur, sera traqué à nouveau, repris, se retrouvera derrière des murs plus abrupts, aux griffes de gardes-chiourme plus durs. De maison de fous en maison de fous, l'épouvantable course se poursuivra, ponctuée de coups de reins désespérés, de sursauts, de révoltes, de fuites et de rechutes ; aux heures d'une liberté retrouvée, pour quelques semaines ou quelques mois, d'une aventure noire dans le monde de la pègre, d'une aventure ensoleillée dans l'univers de l'amour. Une fille de ferme au grand cœur, une simple fille au dévouement animal montrera son pur et lumineux visage dans ces affreuses ténèbres. En se battant avec une violence farouche pour arracher à la geôle des fous «l'homme qui n'est pas fou», elle éclairera, un instant, d'un rayon de tendresse et d'humanité cette sauvage histoire.

Le destin d'Arthur Gérane, porteur de tares et condamné à la réclusion perpétuelle par le clan auquel il les doit, est à jamais fixé. De sa suprême tentative de libération, il sortira les deux jambes fracassées au pied du mur des fous, ah ! bien maté, cette fois, le rebelle ! pour

toujours allongé sur la paille de Villejuif, paralysé dans son corps, vaincu jusque dans son âme et se complaisant désormais à sa définitive déchéance...

Terrible sujet, où tant de problèmes, psychologiques et sociaux, entrent en jeu. M. Hervé Bazin en a extrait tout le tragique dans un roman dont cette trop brève analyse ne peut dire toute la richesse et l'intensité bouleversante. Une très grande œuvre, dure, sombre comme la nuit et zébrée d'éclairs, au sceau de la Fatalité, d'une langue rude, jusqu'à la brutalité quand il le fallait, dédaigneuse d'effets littéraires. M. Hervé Bazin serait-il l'héritier, tant attendu, des diamants noirs du génie dostoïevskien ?

Armand RIO.

Jean E. BERSIER. *La gravure, les procédés, l'histoire.*

(éd. La table ronde. Paris. 1949)

La gravure est peut-être la forme d'art qui exige le plus précisément un technicien — un graveur — pour critique et historien. Aussi l'ouvrage que l'éminent peintre et graveur M. Jean E. Bersier a récemment consacré aux procédés et à l'histoire de cet art (1) représente-t-il pour le graveur et pour l'amateur d'art le traité le plus juste et le plus sûr, où l'on peut le mieux mesurer l'intime association d'art et de technique requise par la planche gravée.

Le critique peut entreprendre d'analyser et de faire comprendre une œuvre picturale en se plaçant à un point de vue purement esthétique : la préparation de la toile, les pinceaux, les couleurs utilisées restent dans la coulisse. D'ailleurs il n'est pas de technique universelle en peinture. Chaque peintre authentique a la sienne propre, qui exprime exactement l'esprit de son art. Il n'en va pas de même en gravure, où un « métier » technique communicable commande toute expression artistique.

Le style d'une gravure est en partie déterminé par des exigences techniques : la gravure au « bois de fil », où la planche sur laquelle on grave est prise dans le sens de la fibre du bois, impose à l'artiste un style très simple, très linéaire ; le bois lui-même dicte la taille et son sens, infléchissant la ligne sur un chemin différent de celui que permettrait une matière plus homogène et plus dure. Il est d'ailleurs remarquable que le bois de fil, en dépit de la discipline technique qu'il impose, ait permis des œuvres plus authentiques que le « bois de bout », où l'arbre est débité en lamelles transversales et non plus longitudinales, ce qui rend les tailles beaucoup plus libres, mais risque d'inciter le graveur

à la virtuosité ou à la facilité. C'est pourquoi certains de nos contemporains — Maillol, par exemple, dans ses célèbres illustrations de Virgile — sont revenus à l'antique procédé du bois de fil.

Dans la gravure sur métal, le burin, où l'artiste attaque directement la planche de cuivre à la pointe, impose une technique et un style plus rigoureux et plus austère que l'eau-forte ou la pointe-sèche, où le graveur fait librement courir sa pointe, comme un crayon, sur une mince couche de cire recouvrant la plaque de cuivre, pour l'attaquer ensuite à l'acide.

En gravure, le style est donc toujours solidaire d'une technique appropriée : les arabesques naïves du bois de fil, la grandeur sévère du burin, le velouté de la pointe-sèche doivent s'accorder à l'inspiration de l'artiste, mais expriment d'abord le travail de l'artisan sur une matière et avec des outils déterminés. Aussi tout vrai graveur est-il à la fois un artiste et un artisan. « Pour que la gravure soit l'empreinte de la planche de métal, de bois ou de pierre qui aura résisté à l'outil, à la pensée, aux désirs de l'artiste avant de se plier à sa volonté ».

* * *

On ne saurait résumer en quelques lignes l'histoire de la gravure dont M. Bersier fixe avec beaucoup de bonheur les principales étapes. Cette histoire obéit à une double série de causes : l'évolution de l'art et de la civilisation d'une part, et le développement propre de la technique et de l'usage de l'estampe d'autre part. La gravure française du XVII^e siècle, par exemple, est d'abord contemporaine de l'art d'un Le Brun ou d'un Poussin. Un portrait au burin d'Edelinck a cette majesté calme de l'art classique. La perfection du métier assouplit l'art naturellement un peu raide du burin tout en laissant à la facture de l'estampe une sorte de sévérité. Mais cet art correspond aussi à une époque où la gravure est une technique de reproduction plus souvent encore qu'une œuvre originale : les exigences de la reproduction devaient rejaillir sur l'estampe originale et la faire glisser vers la virtuosité artisanale. Dans certains ateliers, un véritable travail à la chaîne est organisé : l'un se charge du paysage, l'autre des étoffes, un troisième des chevelures et des encadrements. De nos jours, au contraire, les besoins de reproduction sont remplis par les procédés photos-mécaniques. L'esprit et le style de l'estampe en sont allégés et purifiés. Mais du même coup la technique risque d'être négligée et l'art de la gravure est souvent encombré par des peintres pour qui l'estampe ne représente rien de plus qu'un dessin.

Ce sont pourtant des peintres qui, de tous temps, ont su donner à la gravure son expression artistique la plus haute, prouvant ainsi que cet art n'était pas, pour un maître, un art mineur. Dürer s'est exprimé

plus complètement dans ses burins que dans son œuvre peinte. Certains seraient tentés d'en dire autant de Rembrandt. Et l'austérité de l'art de Mantegna était sans doute plus adaptée à l'expression graphique du burin qu'à une plastique picturale. Dans une des analyses les plus pénétrantes de son étude, M. Bersier montre comment l'art classique et latin de la gravure se résume chez Mantegna par la convergence de deux éléments, «la notion de la plastique telle que l'enseignaient les Anciens, la beauté de la forme pour elle-même d'une part, et d'autre part le goût de l'abstraction qui engendre le graphisme». A cet art latin s'opposeront le classicisme germanique de Dürer, puis l'esthétique plus libre et plus directement humaine de Rembrandt, et enfin le monde de cauchemar et d'horreur de Goya : quatre types d'inspiration auxquels on pourrait rattacher les grands courants de la gravure de tous les temps.

Si ces peintres ont pu porter la gravure à ses sommets, c'est à la fois parce qu'ils s'en étaient pleinement appropriés la technique, qu'ils en connaissaient toutes les ressources, et parce que leur inspiration venait d'ailleurs, était nourrie d'une expérience et d'une sensibilité artistique plus larges, celles de la peinture. C'est en cela peut-être que la gravure reste «mineure» en face de la peinture : le grand graveur est aussi le grand peintre, même si son expression graphique dépasse ses réalisations picturales, le peintre par contre n'a pas besoin d'être en même temps un graveur. La gravure se nourrit de l'expérience picturale. La peinture, elle, se suffit à elle-même.

Jean-Louis BRUCH.

SITUATION DES REVUES FRANÇAISES.

Au lendemain de la Libération, la France compta, paraît-il, jusqu'à cent quarante revues. Certaines étaient sans doute éphémères, dans l'intention même de leurs fondateurs : d'autres avaient de grandes ambitions, et le luxe ne les effrayait pas ; il les fascinait même, par réaction contre la période de misère que la littérature venait de traverser. Où sont aujourd'hui ces belles ambitions ? Qui se rappelle encore le nom de ces livraisons luxueuses ? C'est à peine si nous dénombrons aujourd'hui une douzaine de revues.

Fait significatif, toutes les revues nées de la Résistance sont mortes. Une revue qui meurt, c'est une revue qui n'a plus assez de lecteurs. Que s'est-il passé pour que *Fontaine*, *Poésie*, *l'Arche*, aient en quelques années perdu leur public ?

Pour le comprendre, rappelons-nous que la guerre les avait favorisées. Elles étaient sans concurrence : elles représentaient un état d'esprit qui ne se manifestait que par elles. Géographiquement, elles étaient

dispersées : *Fontaine* en Alger, *Poésie* en Avignon, *L'Arche* à Tunis. *Fontaine* et *L'Arche* étaient plus littéraires : *Poésie*, plus militante. Max-Pol Fouchet, directeur de *Fontaine*, et Jean Amrouche, responsable de *L'Arche*, voulaient prouver, par leurs sommaires où vieux et jeunes voisinaient, la permanence de l'art d'écrire. Pierre Seghers, le fougueux animateur de *Poésie*, se souciait moins de l'œuvre d'art que du témoignage. Il est vrai qu'il vivait dans la métropole, dont le public demandait avant tout aux écrivains de traduire ce qu'il sentait dans l'immédiat.

Bien entendu, ces trois revues accueillait les mêmes noms dans leurs sommaires. Mais l'invasion de toute la France, en novembre 42, coupa *Fontaine* et *L'Arche* de leurs sources les plus abondantes. Quels que soient les efforts de leurs directeurs en vue de maintenir le contact, ceux-ci furent obligés, pour nourrir leurs sommaires, de mettre l'accent sur des œuvres dont la permanence l'emportait sur l'actualité. Dans *Poésie*, au contraire, cette actualité, sous les formes les plus diverses, en vint à dominer tout.

A peine libéré, *Poésie* parut dans la capitale. Certaines difficultés empêchèrent *Fontaine* et *L'Arche* de prendre aussi vite le départ. Trois grandes revues littéraires à Paris, ayant les mêmes collaborateurs, cela ne pouvait guère durer. D'ailleurs la belle entente qui régnait entre les écrivains était en train de se défaire : les options politiques, en sommeil sous la Résistance, allaient se réveiller et se traduire par une hostilité réciproque entre les revues. Cette hostilité, qui doublait la concurrence commerciale, resta d'ailleurs courtoise car aucune revue ne vécut assez pour qu'elle s'envenimât.

C'est que la littérature elle-même connaissait une crise : la plupart des auteurs d'avant-guerre semblaient démodés, après les dures années de l'occupation ; les jeunes auteurs révélés par celle-ci, ou les aînés qu'elle avait consacrés d'une gloire nouvelle, étaient redoutablement attirés par l'histoire de leur temps. Les débats personnels les intéressaient moins que les disputes collectives : les uns se mirent au service de la politique, les autres crurent qu'il leur appartenait d'expliquer leur temps à leurs lecteurs. Un réalisme social — et même un réalisme concentrationnaire, au retour des écrivains déportés — prirent toute la place dans la littérature. L'écrivain devenait un intellectuel qui écrit à partir de ce qu'il voit dans l'histoire : pour tout dire, un théoricien ou un journaliste, selon qu'il était ou non systématique dans ses vues.

Les revues littéraires proprement dites perdirent leurs lecteurs en partie parce que leurs collaborateurs n'avaient rien à dire qui correspondît à l'idéal de ces revues. Un genre nouveau naquit : le document, qui ne trouvait point place dans leurs sommaires, sinon au prix d'une contradiction interne que la désaffection du public se chargea de souligner. Mais le choix du document susceptible d'intéresser les lecteurs

ne se fit pas au hasard, non plus que pour des raisons commerciales. Instinctivement le public se portait vers le document capable de lui donner une clé de l'époque, un pressentiment de l'avenir, une raison de nourrir son espoir ou ses craintes. Si choisir implique un principe de choix, ce n'étaient pas les principes qui manquaient. Deux revues de doctrine se chargèrent de proclamer les principes, et de les illustrer par l'exemple : l'une, douée déjà d'une longue existence, interrompue par l'occupation ; l'autre, née de l'existentialisme de Sartre, dont la vogue datait de l'après-guerre seulement. Ces deux revues, qui sont aujourd'hui les plus solides revues parisiennes, sont *Esprit* et les *Temps Modernes*.

Point n'est besoin de présenter Sartre, et guère davantage Emmanuel Mounier, dont le *personnalisme* a fait des adeptes dans le monde entier. Leurs deux revues sont essentiellement des revues d'actualité, qui posent des *problèmes* contemporains, et souvent recourent à des numéros spéciaux quand ces problèmes débordent leurs sommaires. La littérature, considérée comme moyen d'expression personnelle soumis aux lois techniques de l'art, y trouve peu ou point de place. La seule littérature qu'elles admettent est engagée : c'est dire qu'elle est fonction de son sens collectif plutôt que de sa qualité singulière. Ces revues sont au fond des fascicules d'information, au sens où la doctrine, constamment répétée, fortement étayée sur des exemples, doit former la pensée de leurs lecteurs. La fidélité que leur public leur montre est donc extra-littéraire.

Evidemment, ces revues laissent de côté tout un public. J'ai dit plus haut que le choc de la guerre avait reculé dans le passé l'œuvre de certains grands écrivains d'autre part, la conduite d'un petit nombre d'entre eux n'avait pas été des plus exemplaires pendant l'occupation. Mais la mémoire des souffrances s'estompe, et aussi la rancune légitime : bien des lecteurs se prirent à regretter le silence de leurs auteurs préférés, d'autant plus que la littérature moderne les laissait froids ou les irritait en leur rappelant une histoire dont ils cherchaient à s'évader. Dans le *Figaro Littéraire*, ils se retrouvaient, certes, en bonne compagnie : mais c'était un journal, qu'on lit en deux heures, et non une revue qu'on savoure des jours durant. *La Table Ronde* fournit à leurs besoins : à l'origine, la volonté de réconciliation des brebis et des boucs, et même de réhabilitation de ces derniers, y fut parfois un peu trop visible. Puis, certains boucs — qui n'avaient peut-être été qu'émissaires — furent peignés et lavés (ils eurent le bon goût, d'ailleurs, de faire leur rentrée sans ostentation). D'autre part, les directeurs de la revue — au nombre desquels compte François Mauriac — surent imposer des collaborateurs nouveaux, et chasser progressivement ceux qui paraissaient par trop suspects. Passée sous le contrôle des Editions Plon, et devenue strictement littéraire, *La Table Ronde* a maintenant l'ambition de défendre la

littérature envisagée comme un art. C'est une ambition d'autant plus nécessaire, que cette revue encore adolescente est la seule qui la soutienne aujourd'hui.

A côté de ces trois revues, qui représentent des tendances contradictoires en apparence, complémentaires en fait, il y a, bien entendu, la nébuleuse des revues tant anciennes que nouvelles, fondées sur les habitudes d'un public de tout repos ou se cherchant une formule qui les situe par rapport aux revues bien orientées. La vieille *Revue des Deux Mondes*, devenue *Hommes & Mondes* publie toujours des articles d'académiciens sur leur voyage à Sorrente, des mémoires de Généraux sur la prise de Madagascar, et, dans sa partie documentaire, le siège de Paris en 1870 d'après un recueil de lettres-ballons. La *Revue de Paris* reste la *Revue de Paris*. Le vieux *Mercure* n'arrive pas à faire sa cure de jouvence. Une jeune revue, *La Nef*, dont le directeur est Robert Aron, tend à rejoindre les préoccupations actuelles d'*Esprit* ou des *Temps Modernes*, et sa partie documentaire est souvent de premier ordre : elle s'équilibre, quant au ton et à la doctrine, entre ses deux puissantes rivales. Les chères *Etudes*, journal des Jésuites, se sont rajeunies. Leurs sommaires sont vivants, riches d'actualité dans tous les domaines, de la politique à la science : leur seul défaut est dans un certain manque d'attrait, qui convient au sérieux de leur public mais les empêche d'en acquérir un autre. Les Dominicains font concurrence aux Jésuites, dans *La Vie Intellectuelle*. Le ton y est plus libre, plus près de la conversation, de la lettre, de la note d'atmosphère que de l'article. On y respire l'air du temps : rien n'est imposé, mais tout est suggéré, faisant ainsi son chemin dans l'esprit du lecteur presque sans qu'il y prenne garde. Formule heureuse, mais, elle aussi, bien actuelle, et qui exclut la littérature. L'esprit du magazine est ici en passe de détrôner celui de la revue.

Tout compte fait, même si la littérature proprement dite y fait figure de parent pauvre, l'ensemble des revues modernes donne bien l'idée des soucis du temps : et plus encore, du courage, de la générosité d'intention, de la liberté intellectuelle, caractéristiques de la pensée française d'aujourd'hui. Les écrivains font une cure de réalité : ils la font avec sérieux, pressés par le besoin de comprendre l'aventure humaine sous ses aspects les plus tragiques, les plus obsédants. De cette cure d'indifférence (apparente) à l'art, il se peut que naisse précisément l'art nouveau que désire obscurément notre époque. Et n'est-il pas fascinant, d'autre part, de mesurer en allant d'*Hommes et Mondes* à *Temps Modernes*, la variété, on pourrait presque dire la différence d'âge historique des écrivains français de notre temps ?

Pierre EMMANUEL.

III

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI.

JEAN PIERRE BOYER — SON GOUVERNEMENT SES NEGOCIATIONS AVEC LA FRANCE

Par Duraciné Vaval.

Pétion n'avait pas usé du droit que lui avait reconnu la Constitution de 1816, de désigner son successeur. Le Sénat, dans la soirée du 30 mars 1818, choisit Boyer comme Président d'Haïti. Le nouveau Chef d'Etat était né à Port-au-Prince, en 1776. Il avait pris part, dans sa jeunesse, mais à un rang secondaire, aux premières luttes. Il déserta en 1799, le camp de Toussaint pour aller se ranger sous la bannière de Rigaud. Celui-ci vaincu, Jean-Pierre Boyer se réfugia en France où il se perfectionna l'esprit par des lectures variées. Il revint à St Domingue avec Pétion et d'autres anciens libres dans l'état-major de Leclerc, en 1802. Il ne prit aucune part à la guerre de l'Indépendance Nationale. On sait qu'il avait été transporté d'ordre de Leclerc sur le vaisseau Duguay-Trouin où il échappa à la mort par miracle. On noya ce jour-là, Marc Coupé, l'ancien aide-de-camp de Toussaint, Maurepas et un millier de noirs.

On le débarqua pour l'envoyer au Cap où il séjourna quelque temps. En novembre 1802, il partit avec un français, soi-disant pour aller à Cuba ; la goëlette sur laquelle il avait pris passage fut capturée par les Anglais, qui l'expédièrent à Monte-Christi auprès de Ferrand, celui-ci fit procéder à son arrestation. A la nouvelle de l'évacuation du Cap par Rochambeau en novembre 1803, Ferrand partit pour Santo-Domingo ; ce qui facilita la fuite de Boyer qui vint au Cap, où il alla saluer Dessalines, qui lui permit de se rendre auprès de Pétion nouvellement nommé Chef de la 2ème division de l'Ouest. Boyer n'avait aucun talent militaire. Il servit toujours dans la partie administrative de l'Armée. En 1806, au moment où éclata l'Insurrection qui renversa Dessalines, il n'était que simple Commandant. C'est par ses relations avec Pétion qu'il parvint au généralat. Le Fondateur de la République ne put, comme c'était la règle, justifier l'état de service de son favori. Il occupait la haute situation de

Chef de la Garde du Palais, et de commandant de l'Arrondissement de Port-au-Prince quand il fut appelé au fauteuil présidentiel. Pétion qui connaissait bien Boyer ne voulut pas le désigner comme son successeur. Il disait de lui qu'il était trop prévenu de lui-même pour savoir se concilier ceux dont il aurait besoin pour l'assister ; « car en tout, il veut dominer. C'est son esprit, c'est son caractère. Si je le choississais pour me succéder, il ferait le malheur de ce pays ». Le sort voulut que Boyer fût appelé à la présidence.

* * *

Il est arrivé à une heure où une série de troubles civils continuels depuis quatorze ans, avait inspiré à la nation le vif désir de l'ordre et de la paix à tout prix. On accepta par lassitude son autorité, qu'il étendit jusque dans la partie Espagnole. La partie orientale de l'île avait pu, en 1809, prendre les armes et chasser les Français. Par le traité du 30 mars 1814, la France avait rétrocédé à l'Espagne la Partie de l'Est. Saint Domingue fatigué bientôt de la domination espagnole s'émancipa en décembre 1821. Boyer étant au courant, qu'un fort parti dans l'Est se proposait de se joindre à la République y envoya des émissaires pour préparer les esprits à cette fusion. Cependant Nunez de Caceres entendait constituer St Domingue en un Etat Indépendant qui entrerait tout simplement dans la Confédération de la Colombie. La majorité des habitants de l'Est préférait tout simplement s'unir à la République d'Haïti. Bientôt Monte Christi et Laxavon arborèrent le pavillon haïtien. L'importante ville de Santiago, repoussant la nouvelle constitution publiée par Nunez Caceres adressa au Président d'Haïti un acte d'adhésion à la République. Les principales villes de l'Est imitèrent cet exemple. Boyer rentra à Santo-Domingo le 9 février 1822 aux sons de cloches et aux bruits des canons. Les clefs de la ville furent présentées sur un plat d'argent par Nunez de Caceres. Le drapeau bicolore flotta sur la vieille Cathédrale de Santo-Domingo. Le gouvernement de Boyer débuta donc sous d'heureux auspices. Le délabrement des Finances qui existait sous Pétion, il y remédia, montrant un certain esprit d'ordre et d'économie. On pouvait croire qu'Haïti allait être dotée de l'Administration la plus régulière qu'elle ait eue. Hélas ! Toute l'énergie de Boyer semblait avoir été épuisée par ces trois faits importants : Pacification de la Grande-Anse, Réunion du Nord au giron de la République, Fusion de la partie de l'Est avec Haïti. La suite ne répondit pas à de si beaux débuts. Il s'endormit dans la quiétude de la Présidence viagère. Il ne sut pas tirer tout le fruit de cette volontaire union de nos frères de l'Est avec nous.

* * *

Trois ou quatre années après l'avènement de Boyer, l'armée cessait d'avoir ce cachet européen dont le pays pouvait être fier. Mal vêtue,

mal payée, elle ne connaissait plus rien de la stratégie, ni de la tactique militaire. Ce n'était plus que des bandes armées et non une armée. Elle s'élevait sur du papier à 45 mille hommes. En réalité, à peine la moitié de cet effectif fut sous les drapeaux. Mais l'Etat payait pour 45 mille hommes. Les favoris du pouvoir touchaient le surplus des sommes votées. Comme il n'y avait pas de lois sur le recrutement, des escouades de soldats battaient les rues ou les plaines pour rassembler les hommes nécessaires au complément des cadres de régiments. Quand on fit une loi sur la matière, ce fut pire. Boyer en profita pour protéger les familles et agit à sa guise.

Il dépendait de lui de fixer aux commandants d'arrondissements le nombre de jeunes gens à enrôler pour le service. «Les commandants d'arrondissements, d'après les ordres qu'ils auront reçus du Président de la République, désigneront parmi les jeunes gens âgés de seize ans au moins et de vingt-cinq ans au plus, ceux qui devront être enrôlés». Et cette misérable armée sans tenue, ni discipline dévorait la moitié du Budget qui s'élevait à quatre millions. On ne dépensait pas vingt mille gourdes pour l'Instruction Publique... Disons si les grades étaient distribués au compte goutte par Boyer. En vingt cinq ans, il n'a décerné à personne de titre de général. Si bien que Rivière Hérard qui le renversa, n'était que simple Commandant. Si l'Administration intérieure sous Boyer laissait beaucoup à désirer, néanmoins la fermeté de sa politique extérieure lui accorde de la gloire. Boyer, en juin 1823, entama les négociations avec la France pour qu'elle reconnaisse notre Indépendance Nationale. (C'est Jacques Boyé, un officier français qui avait fait partie de l'Expédition de Leclerc à Port-au-Prince, qui fut délégué à cette fin). «Il m'a été enjoint de déclarer, écrivit-il au marquis de Clermont Tonnerre, Ministre de la Marine, que le Gouvernement haïtien croit avoir donné d'assez fortes preuves de sa modération et de ses vues conciliatrices en admettant si longtemps dans ses ports et sur son territoire des navires et des sujets français, quoiqu'il ait toujours été parfaitement instruit des projets hostiles qu'on n'a pas cessé de méditer contre lui». Le Conseiller d'Etat, Esmangart, chargé d'entrer en rapport avec notre délégué, ne put tomber d'accord avec lui. On demanda au Cabinet d'Haïti d'envoyer en France deux Commissaires haïtiens pour la conclusion d'un traité dont les bases étaient : 1°) Reconnaissance de la République d'Haïti par la France ; 2°) Indemnité pécuniaire en faveur des Colons dépossédés ; 3°) Avantages matériels de commerce pour les deux pays. En conséquence, Boyer expédia en France le Sénateur Larose et le notaire Rouanez avec ses instructions.

* * *

L'embaras financier du pays était tel, avec son budget toujours en déficit à partir de 1825 qu'il ne savait comment payer le premier terme

échu de l'indemnité, s'élevant à trente millions de francs qu'il s'était engagé à payer en cinq ans par termes égaux, à soixante millions de francs payables en trente années. C'est alors que Boyer comprit qu'il fallait insister auprès de la France sur les objections qu'il avait faites au baron de Mackan en acceptant l'ordonnance de Charles X. Il dut demander des facilités de paiement tout en réclamant une reconnaissance explicite par traité, de notre Indépendance Nationale. Plusieurs négociations eurent lieu à ce sujet mais échouèrent par la persistance des deux parties à se tenir sur leurs positions respectives. L'état de gêne du pays s'aggravait chaque année. Pour faire face à la situation critique, Boyer émit du papier monnaie et suspendit la faveur de demi-droits accordés au commerce français. Ces mesures ne permirent pas à Boyer d'acquitter les échéances. Le Trésor français fut obligé d'avancer pour la République deux termes échus de l'Emprunt s'élevant à frs 4.848.905. La France dépêcha en Haïti en 1828 M. Dupetit-Thouars pour réclamer cette valeur et mener une enquête sur la situation financière du pays. La caisse publique était tellement obérée que pour rembourser ces avances du trésor français, Boyer dut s'adresser à la maison E. Bloyd établie à Port-au-Prince, qui donna au gouvernement haïtien une lettre de crédit sur Londres, moyennant des avantages commerciaux.

L'embaras financier était extrême. Une opposition se forma à la Chambre des Communes contre les procédés gouvernementaux de l'Exécutif. Des voix courageuses s'élevèrent pour protester contre la mauvaise administration des intérêts de la collectivité. Un journaliste du nom de Darfour, né en Afrique et venu en Haïti pour servir notre pays, publia une feuille : *L'Eclaireur*, qui ne tarda pas à devenir : *L'Avertisseur*. Cette feuille prit en mains le sort de la masse et demanda les réformes nécessaires, Darfour déposa sur le bureau de la Chambre une pétition où la question de couleur était posée. Pour prouver que tous les Haïtiens étaient bien unis, Boyer livra Darfour à une Commission militaire et le fit exécuter le 2 septembre 1822.

* * *

L'opposition grandissait chaque jour contre la routine et l'arbitraire du pouvoir. Boyer chercha à la mater par la ruse ou par la force. Hérard Dumesle et David St Preux à la Chambre des Communes attaquèrent avec véhémence les actes de l'exécutif. Les partisans de Boyer, à la Chambre, sous son instigation votèrent l'expulsion des deux députés de l'Assemblée parce que «ce sont des ennemis du repos public». C'était violer le pacte fondamental, car la Chambre usant du droit de police sur ses membres, ne pouvait prononcer d'autre peine que la censure ou les arrêts pour quinze jours. Ceci se passait en 1833. Mais aux élections générales de 1837, ces deux députés furent réélus pour les arron-

dissements qu'ils représentaient. C'était un avertissement donné à Boyer qui ne se tint pas pour battu.

Il attendit une occasion propice pour éliminer de la Chambre Hérard Dumesle, David St Preux et d'autres députés qui vinrent grossir l'opposition. Il en appela à la force brutale et dénonça au peuple ces députés factieux». Ces violences commencèrent à exciter l'opinion publique. Des journaux se fondèrent dont le Manifeste dirigé par Dumai Lespinasse et le *Patriote* Emile Nau et de Govin. Ces organes combattirent la politique de Boyer, qui faisait taire les voix de la tribune. Le Manifeste se plaça au-dessus des questions de caste pour n'envisager que les intérêts du pays. Les frères Ardouin fondèrent le Temps qui prit pour devise : «les améliorations sont l'œuvre du temps et donna la réplique aux journaux de l'opposition. Les questions politiques et économiques furent discutées avec talent. Le peuple envoya à la Chambre Dumai Lespinasse, Emie Nau et Govin qui traduisaient dans les journaux ces justes doléances. Pour mieux jeter le défi à l'Exécutif, on réélut Hérard Dumesle, David St Preux et tous les députés que le pouvoir avait éliminés de la Chambre. Les choses étaient arrivées à ce point que l'Exécutif devait se soumettre ou se démettre. Boyer ne se démit pas et n'accomplit point les réformes demandées. Il n'y avait plus qu'à en appeler aux armes. Le Chef de bataillon Rivière Hérard, dans la plaine de Torbeck, se souleva, Boyer en un rien de temps fut chassé du Pouvoir dont il avait tant abusé. Boyer se rendit d'abord à la Jamaïque puis à Paris où il mourut le 9 juillet 1850. Son système gouvernemental connu sur le nom du Boyerisme est un système de compression et d'obscurantisme. Néanmoins il appartenait à Boyer d'asseoir définitivement l'organisation judiciaire du pays. Il forma une Commission pour préparer les codes d'Haïti. Après deux années de travail, elle déposa son projet. Le Code Civil fut promulgué par le Président d'Haïti le 27 mars 1825. C'était dans son ensemble le Code Napoléon avec ça et là de légères modifications de texte. Le code de procédure civile fut à son tour promulgué le 3 mai 1825, et le code de commerce, le 28 mars 1826, le code d'instruction criminelle, le 12 avril 1826 et le code pénal le 19 mai 1826. Ces différences de codes sont si peu sensibles qu'elles méritent à peine d'être signalées. Toutes les interprétations que donnent les commentateurs français nous servent pour la parfaite compréhension des textes : En 1834 une nouvelle Commission d'hommes de lois fut instituée dans le but de préparer les modifications nécessaires à notre législation. Les lois organiques, la législation civile et militaire furent remaniées. Une loi spéciale sur la contrainte pour dettes civiles et commerciales et une autre sur les arpenteurs publics furent l'objet des travaux de cette commission. C'est le Sénat de la République, constitué le 31 décembre 1806, qui exerçait les attributions du tribunal de Cassation. Cet état de chose dura jusqu'au 23 octobre 1817, où fut installé à

Port-au-Prince, un tribunal suprême avec M. Linard, comme Président et M. Audigé comme Commissaire du Gouvernement. Boyer ne laissa qu'une indépendance relative au Corps judiciaire. On créa en 1823 une Chambre des Comptes pour assurer le contrôle de la gestion des deniers de l'Etat. Quand Boyer tomba en 1843 les Institutions de la République se trouvaient au complet. Boyer, tout compte fait, a rendu des services signalés au pays. Il n'a pas fait davantage pour le peuple parce qu'il était un homme de parti. Il n'avait pas l'esprit politique de Pétion qui comprit en arrivant au pouvoir qu'il devait jeter du lest et rechercher la sympathie des noirs.

Quels que soient les torts de Boyer, on doit lui tenir compte de deux choses extrêmement significatives : d'avoir réuni l'île entière sous son administration et d'avoir parachevé l'œuvre de l'Indépendance Nationale en y mettant le sceau de la reconnaissance par la France. C'est là son vrai passeport devant l'Histoire.

ESCULAPE EN AFRIQUE DU NORD (*)

Par le Dr. Grenoilleau.

La médecine n'est une science que depuis cent ans environ. La lutte entre les grandes pandémies et les épidémies dévastatrices n'est efficace que depuis quatre vingts ans. La chirurgie n'a vu ses statistiques devenir rassurantes que depuis un demi-siècle. Enfin il n'y a pas dix ans que la lutte antimicrobienne a remporté — avec les antibiotiques — sa seconde grande victoire après celle gagnée par Pasteur. La médecine moderne a révolutionné le monde parce qu'elle est internationale, parce qu'elle n'est l'apanage d'aucun pays. Que de chemin parcouru !

Mais ce chemin a été rude, semé d'obstacles et malgré la rapidité des découvertes, en cascades, ce n'est que très récemment qu'ont été réduites à l'impuissance les dernières maladies pestilentielles, la fièvre jaune, le typhus exanthématique et la peste (les deux autres étant la variole et le choléra) dont les épidémies ont, au cours des âges, ravagé le monde.

Certes, ces maladies n'ont pas encore disparu de notre globe, où il existe encore des foyers en activité. Mais on possède maintenant des armes efficaces pour les combattre et empêcher leur extension. L'épidémie de choléra qui a frappé l'Égypte en 1947 en est un exemple.

Tout semble simple et normal à l'heure actuelle. Le jeune médecin et plus encore le public ne s'étonnent plus de ces victoires. C'est précisément pour rappeler les difficultés, les angoisses du passé, les luttes soutenues contre la mort en masse que j'ai voulu vous retracer brièvement l'histoire médicale de l'Algérie...

En 1830, peu de contrées au monde étaient en effet aussi malsaines et inorganisées que ce qui constitue l'Algérie actuelle. Favorisées par un climat subtropical, les maladies les plus variées et les épidémies les plus meurtrières faisaient dans sa population des hécatombes massives. La famine y régnait pour ainsi dire en permanence. La Régence barbaresque, émanance lointaine et relâchée des Sultans de Constantinople, représentait un gouvernement sans grande autorité, surtout hors des limites d'Alger, sans ressources et dissolu...

(*) *Extraits de la conférence radiodiffusée prononcée à l'Institut français le 29 novembre 1949 par le Dr. Grenoilleau.*

Il n'existait ni port organisé, ni routes, ni hôpitaux, car on ne peut qualifier d'hôpitaux les rares asiles annexés à certaines mosquées, les «Moristans» où des malheureux, malades infirmes ou fous étaient parqués sans soins et mouraient dans un état de malpropreté repoussante.

L'occupation de l'Algérie a été meurtrière, non pas par les combats, mais par la maladie. D'après les rapports et publications parus de 1830 à 1850 on estime que, au cours des dix premières années, près de 100.000 hommes seraient morts de maladie. On a pu écrire alors : «le véritable ennemi c'est la maladie, le véritable champ de bataille c'est l'hôpital.» Combien de fois d'ailleurs n'a-t-on pas parlé entre 1830 et 1848 d'abandonner cette terre maudite ?...

Au sein des plus grosses difficultés, dans les situations les plus complexes se sont les idées simples qui forcent le succès. Un homme a eu l'idée et l'a imposée avec acharnement. Cet homme c'est le Médecin militaire Maillot, l'idée c'est la quinine. Dans une mémorable communication à l'Académie de Médecine en 1835, Maillot montra que les fièvres, les «gastro-céphalites» comme il disait, qui sont sensibles à la quinine, ne sont pas seulement intermittentes mais qu'elles peuvent être remittentes ou continues.

Il faut donc les traiter toutes par le sulfate de quinine alors qu'auparavant on n'administrerait cette drogue qu'aux formes intermittentes. Certes, sous son influence, la quinine fut donnée largement, et sans doute a des malades atteints des affections les plus diverses, mais comme le paludisme était de loin la maladie endémique dominante les résultats furent remarquables. «Des ballots entiers furent avalés» comme l'écrivait le Duc D'Orléans. Mais la chose est certaine, comme on l'a dit au Congrès Scientifique D'Alger en 1881 : «C'est par Maillot que l'Algérie a pu devenir ce qu'elle est, c'est lui qui a fermé et scellé à jamais le tombeau des chrétiens.»

Par cette figure peut-être un peu obscure on voulait dire que l'effroyable mortalité des premières années était, désormais définitivement écartée.

Après Maillot, un autre médecin militaire a porté haut et loin la renommée de la médecine française : Alphonse Laveran qui en 1885 découvrait à Constantine l'hématozoaire, agent du paludisme. Grâce à lui s'éclairait l'étiologie et la pathologie de cette maladie la plus répandue dans le monde et probablement aussi la plus meurtrière.

Il ouvrait la voie aux si nombreuses découvertes postérieures, en particulier à celles des deux anglais, Ronald Ross et Manson. Le premier découvrait en 1897 le cycle sexué de l'hématozoaire chez le mous-

tique et le second mettait définitivement en lumière en 1900 le rôle contaminateur de ces insectes. Entre temps trois Italiens : Grassi, Bignami, Bastianelli de 1898 à 1899 avaient individualisé les trois espèces d'hématozoaire du paludisme qui frappent l'homme et ils avaient démontré le rôle particulier de l'anophèle. Ainsi en quelques années, en moins de 20 ans, les mystères d'un des plus grands fléaux de l'humanité étaient dévoilés. L'Étiologie (c'est-à-dire la cause) la pathogénie (c'est-à-dire le mode d'action) de cette maladie étaient désormais bien connus. La thérapeutique par la quinine, d'abord empirique avec Maillit, était mise au point. Elle devait être enrichie plus tard par la découverte des médicaments synthétiques dont la liste déjà longue augmente chaque jour. Merveille de collaboration des médecins du monde entier qui sans jalousie et sans haine poursuivent la plus belle des œuvres généreuses et humaines !...

L'œuvre accomplie était déjà immense avant la guerre dernière. Mais il faut bien constater — avec une certaine amertume — que les tueries collectives apportent toujours avec le déchainement des passions les plus mauvaises des ferments nouveaux de progrès. La médecine, cette science si rarement mise au service du mal — c'est peut-être la seule — a bénéficié au cours des dernières guerres modernes d'acquisitions considérables dans tous les domaines. Il en a été ainsi, en particulier, dans ceux de l'épidémiologie et de la prophylaxie des grandes maladies contagieuses, et l'Algérie — il faut bien le dire — a été comme je voudrais le montrer, un des champs d'action principaux au cours des événements de 1940 à 1946.

L'état sanitaire y était bon au début des hostilités. Mais assez rapidement, avec la mobilisation intense, les restrictions alimentaires et vestimentaires dues à la diminution des rendements agricoles et aux difficultés de communication avec la métropole, elle-même très rationnée, la situation s'est transformée. Après juin 1940, elle s'est aggravée subitement. Une épidémie de typhus longtemps en sommeil, insidieuse au début, avait éclaté et progressait chaque jour. Dans la détresse morale et la confusion politique qui avait suivi les revers de nos armes, l'attention avait été peu attirée sur les problèmes sanitaires. Mais un chef s'en préoccupait enfin, un chef prestigieux au grand nom, le Général Weygand. C'est alors que je fus chargé de la lourde responsabilité de la direction de la santé de l'Algérie.

...Il fallait donc arrêter en 1941 l'épidémie de typhus qui aurait envahi toute l'Afrique du Nord et qui a frappé la Tripolitaine, l'Égypte, la Palestine, la Syrie, le Liban, la Perse sans compter l'URSS et la Pologne.

Avant la guerre un savant polonais, Weigl, avait réussi à inventer un vaccin contre le typhus.

Fin 1941 et au début de 1942, en pleine évolution ascendante de l'épidémie je ne pouvais donc pas compter sur ce vaccin dont je ne possédais que quelques doses réservées aux médecins, dont trente avaient déjà fait le typhus et seize étaient décédés, nouvelles victimes du devoir.

D'autre part, la poudre insecticide D.D.T. n'existait pas encore. J'ai eu recours alors à un vaccin inventé par Georges Blanc de l'Institut Pasteur de Casablanca.

Deux autres épidémies survenues en Afrique du Nord pendant la guerre ont été causées par les mêmes insectes, le pou et la puce. Ce sont la fièvre récurrente dite mondiale et la peste.

A Alger, c'est la peste bubonique qui est apparue. Cette peste tuait dans 50 à 70% des cas. L'émotion a tout de suite été à son comble tant dans la population civile que dans les états-majors Américains, Anglais et Français. Je me rappelle cette époque comme si c'était hier : les coups de téléphones, les visites, les notes. Allait-on voir une hécatombe rappelant les anciennes pandémies qui avaient, il y a peu de temps encore, ravagé le monde et, depuis le début du siècle, la Mandchourie, les Indes et frappé durement Madagascar ? La situation était grave.

Je ne vous exposerai pas tout ce qui a été fait pour enrayer une épidémie naissante qui a été réduite à quelques dizaines de cas dans une agglomération de plus de 500.000 âmes. Ce serait trop long et trop technique.

Qu'il me suffise de vous dire qu'il a fallu détruire le plus grand nombre possible de rats. Pour cela, j'ai du avec le concours de la presse, de la T.S.F. et après avoir organisé une exposition permanente indiquant les méfaits du rat et les moyens de le combattre, instituer une semaine du rat au cours de laquelle les pouvoirs publics et la population ont mis en œuvre une vaste campagne de dératisation...

Mais au cours de cette épidémie s'est produit un incident qui a empêché mon sommeil pendant plusieurs nuits. En plein Alger étaient survenus dans une épicerie Mozabite trois cas de peste dont deux mortels. L'épicerie a été fermée puis désinsectisée. Mais dans un but de documentation scientifique, j'avais donné l'ordre de tâcher de recueillir les puces en cause. Pour recueillir les puces on a inventé des pièges ingénieux : pièges à eau, pièges à glue, pièges à trappes. Le piégeage se fait la nuit, les puces étant attirées par une petite lumière. Grâce au système employé, cinquante à soixante puces avaient été capturées, mises en boîte hermétique et envoyées à l'Institut Pasteur. A la suite de circonstances qui n'ont pas été élucidées, la boîte n'est jamais arrivée : je me suis toujours demandé où elle était passée et quel était le collectionneur qui avait pu garder des puces infectées de peste.

A l'hôpital, malgré les précautions prises — probablement mal prises — l'aumônier contractait la peste cinq jours après avoir confessé un des mourants hospitalisés et décédait. Deux infirmières soignantes tombaient également malades. C'est alors qu'a été essayée à hautes doses sur les trois malades restant, cette sulfamide appelée la Thiazamide française (le sulfathiazol des Américains) qui avait fait l'objet peu de temps auparavant d'une timide application au Maroc. Les trois malades ont été sauvés, guéris pour la première fois au monde, de cette affection à tout coup mortelle qu'est la peste pneumonique. Une médication nouvelle venait d'être découverte.

Lorsqu'en juillet 1945, j'assistais à Constantine au cinquantenaire de la découverte de l'hématozoaire du Paludisme par Laveran, dans l'hôpital même où il avait en 1885 son laboratoire, je trouvais, fraternellement unis dans la même volonté de rendre hommage à un des plus grands chercheurs de l'humanité, des représentants des gouvernements Américains, Anglais, Russes et Français. La guerre venait de se terminer à peine.

Depuis vous savez où en est le monde. Des incompréhensions, des dissensions se manifestent de nouveau entre les nations. Une catastrophe pourrait encore éclater.

Dans mon esprit s'impose alors la pensée suivante. Au milieu de tout ce qui sépare les Peuples, il y a une science qui les rapproche : c'est la médecine. Par ses publications, par ses congrès, par ses échanges, la médecine est internationale. En médecine rien de caché, pas de secrets. Les découvertes des savants d'un pays sont immédiatement connues, divulguées et elles bénéficient aux autres pays qui s'en réjouissent et honorent le savant.

Les médecins du monde entier peuvent être fiers de travailler à une science qui apporte aux hommes du soulagement à leurs misères, leur procure plus de bien-être et qui ne les divise pas.

ART ET PHRASES

Par Max Léo Pinchinat.

Voilà. Je suis parti bourré d'orgueil et d'amour propre ; en moins de trois ans je me suis rendu compte que l'Art est à la fois plus facile et plus difficile que je ne pensais.

Plus difficile parce qu'il fallait travailler dur une expression de sa personnalité jusqu'au métier et plus facile parce que plus sincère.

Je ne suis pas un polémiste, je ne suis pas un politique, je suis un peintre. Je peins bien ou mal. Si je peins mal je suis nécessaire. Si je peins bien je suis encore nécessaire et j'en suis content.

Ce qui manque aux contemporains, c'est la Foi. Et c'est pourquoi Dorcély, quand il s'y met, nous dépasse, nous. Mais la Foi ne suffit pas, il faut autre chose et c'est ce qui manque à Dorcély.

Le Tort des académistes est de croire qu'on puisse enseigner le métier de peintre. On naît peintre et il faut 20 ans pour apprendre son métier.

Nous vivons une époque où il ne s'agit pas seulement de goûter mais d'étudier.

L'erreur de la plupart de nos artistes et de nos intellectuels est de penser qu'il leur est laissé le soin de tout découvrir. Ils n'étudient pas. Ils sont par conséquent incapables de se dépasser.

On se contente généralement d'une étude toute superficielle bien qu'on sache qu'il faille une étude en profondeur des choses et des êtres, certains « je sais tout » refusant d'étudier ou étudiant très mal se contentent de faire du bruit et de jeter de la poudre aux yeux.

Le rôle de pionnier nous a toujours tenté, nous tente encore. Nous envions Picasso, Braque, Klee, mais nous nous rendons compte que notre devoir est ailleurs.

Nous ne pouvons donc choisir. Nous étudions.

* * *

Tant pis pour ceux qui, en retard d'un siècle, ici ou ailleurs, commencent seulement à goûter le romantisme de Delacroix ou celui d'Ingres.

Il est inutile de citer à l'appui des thèses réalistes les couleurs d'un Rembrandt ou d'un Léonardo da Vinci car la chimie des couleurs ex-

plique combien ont changé les toiles des Musées. Qui peut nous dire quelle serait la réaction de Léonardo da Vinci devant la Joconde devant laquelle on continue à «s'esbaudir».

La matière de Rouault, le coloris de Braque et le dessin de Picasso, quelle sainte trinité !

Et voilà ! Toute ma belle sérénité s'en est allée parce que j'ai rencontré un certain monsieur Raymond Legueult. Quel amour, mon Dieu et quelle fête ! Avec ce monsieur c'est un rêve.

J'avais cru un bref moment à la sérénité des classiques parce que j'avais cru avoir fait le tour des modernes parce que j'étais arrivé à Picasso et Legueult m'a décillé les yeux. Il me reste encore beaucoup à faire avant d'atteindre cette extrémité de la peinture et je suis bien impatient !...

L'intérieur est carré, rugueux et couleur de terre. Le paysage est fantaisie, poésie et couleur du ciel. La femme est sensuelle et couleur de fruit.

Le dessin est solide, nègre, picassesque et modiglianeux.

«La symétrie c'est la mort» a dit Picasso; mais s'est-on rendu compte que les primitifs n'ont jamais dit autre chose ?

Les européens sont abstraits parce que fatigués de dessiner à la mode «Renaissance» ; nous sommes abstraits parce que ignorants de la mode «Renaissance».

Il faut un absolu en Art mais il ne peut pas être le même que celui d'avant le cubisme et le surréalisme : les hommes ont trop changé.

* * *

La composition c'est la division de la surface à peindre.

Le Dessin c'est l'arabesque.

La couleur c'est le clinquant.

Il faut que chaque grain de la Toile peinte soit une fête pour les yeux et l'esprit.

Quelques taches de couleurs fines, quelques ovales, quelques ronds, des lignes droites, des pattes de mouches ou d'oiseaux et le tour est joué.

Seulement, derrière tout ça, beaucoup de symbolisme.

* * *

L'étude pour nous qui voulons être immortels c'est tout simplement apprendre à prendre conscience de notre subconscient et puis le rendre sensible aux autres. Cette dernière manche est la plus difficile. La pre-

mière demande dans les 5 ans de notre vie d'homme et la seconde dans les 15. Mais ce n'est pas tout, car les autres ne commencent à travailler qu'avec leurs enfants et ces derniers n'en ont conscience, bien souvent, qu'après notre mort. Et dire que, malgré tout, nous nous obstinons à «prendre nos mesures chez les tailleurs de pierre». Vive l'inconscience.

Les gens sont libres de choisir et l'artiste autant. Dès lors chacun sa liberté.

Le peintre se libère
Et encore — des règles d'autrefois,
Se crée de nouvelles lois,
Puis il s'évade,
Se forge une autre prison,
Et cela continue.

LIVRES ET REVUES (*)

DENIS (Lorimer) — *Chants et jeux des enfants haïtiens.*

Publication du Bureau d'Ethnologie, Série II, No. 6

(Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince 1949, 70 p.)

Nous avons lu avec plaisir le texte de la conférence que le savant directeur du Bureau d'Ethnologie d'Haïti a prononcée, il y a quelques mois, à l'Hôtel de Ville. Les trois premiers chapitres sont consacrés aux chants et jeux d'origine française. Les deux suivants à ceux d'origine haïtienne et les quatre derniers à des jeux dont l'origine n'est pas mentionnée (jeux phonétiques, jeux de gage, etc...)

Bulletin de l'Association Médicale haïtienne, vol. II, No. 2

(Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince, 1949)

Au sommaire de ce numéro, trois rubriques : Travaux médicaux, Section de l'Association, Nouvelles médicales et sociales. On lira avec un intérêt particulier les études originales du Dr Anthony Levêque sur la «Resection colique, suivie d'anastomose immédiate» et du Dr Constant Pierre-Louis sur «l'ostéite tuberculeuse probable de l'ischion».

Action sociale des Ecoles d'Orientation.

(Publication No. 6 de la Direction Générale de l'enseignement rural de la République d'Haïti, Port-au-Prince 1949, 113 p.)

Outre les rubriques habituelles consacrées au compte-rendu des efforts déployés par les missions de Vaudreuil, Descloches et Lilavois, on trouve dans ce numéro de nombreuses indications relatives aux activités de ces divers centres éducatifs : programmes, cours, circulaires, rapports... etc.

COICOU (Clément A.) *Dans la Cité de l'Exposition du Bicentenaire*

(Imp. Valcin, Port-au-Prince, 1949, 12 p.)

Les deux premiers poèmes «Poudrier Tropical» et «Racollement» ont été écrits par l'auteur à l'occasion de la commémoration du Bicentenaire de Port-au-Prince. Dans le troisième, M. Coicou chante les vertus du café — non sans humour, comme il apparaît dans la strophe initiale par exemple :

«Symbole lancinant du Progrès agricole
De notre beau pays, depuis plus de cent ans
Le café met partout, sans nulle faribole,
Sous notre doux azur, son fumet aguichant.»

Revue Guadeloupéenne, No. 22, juillet-août 1949

(Imp. Officielle, Basse-Terre, 1949, 32 p.)

On lira dans cette publication des articles d'ordre littéraire, géographique, artistique et la chronique fidèle des activités culturelles en Guadeloupe.

LEIRIS (Michel) — *Rapport sur la mission d'études ethnographiques et de relations culturelles aux Antilles françaises et à la République d'Haïti* (Guadeloupe 1949, 21 p.)

M. Michel Leiris, chargé de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique et chargé du Département d'Afrique Noire au Musée de l'Homme, a bien voulu envoyer à l'Institut Français cette publication où sont indiquées les conclusions tirées du voyage qu'il a effectué aux Antilles du 26 juillet au 13 novembre 1948.

Les ethnographes haïtiens consulteront avec profit le «questionnaire pour une enquête sur la littérature orale», qui clôt cet intéressant document.

IV

CHRONIQUE

A la Légation.

Par une décision prenant effet à la date du 16 décembre 1949, le Gouvernement haïtien et le Gouvernement français ont élevé leur représentation diplomatique au rang d'Ambassade.

A l'Institut.

SEJOUR DE GEORGES HENRI RIVIERE.

M. Georges Henri Rivière, Directeur Général associé du Conseil International des Musées auprès de l'Unesco a séjourné à Port-au-Prince du 28 octobre au 22 décembre 1949. Le savant français était invité par le gouvernement haïtien en vue d'étudier le plan d'un Musée, dans le cadre des possibilités offertes par l'Exposition Internationale de Port-au-Prince.

Six semaines après l'arrivée de M. Rivière, Son Excellence le Président de la République inaugurait solennellement le Musée du Peuple haïtien fruit du travail d'équipes haïtiennes et françaises, animées par l'ancien directeur du Musée de l'Homme.

Seules, les éclatantes qualités de M. Rivière, son énergie inlassable, son intelligence et son savoir, pouvaient accomplir un tel tour de force.

Epuisé par l'effort considérable qu'il avait fourni, mais toujours souriant et aimable, Georges Henri Rivière a quitté Port-au-Prince pour les Etats-Unis où l'appelaient de nouveaux travaux, le 22 décembre. Ses nombreux amis haïtiens et français, et tous ses collaborateurs du Musée du Peuple, des experts aux menuisiers, avaient tenu à l'accompagner à l'aérodrome pour lui témoigner leur admiration et leur affection.

LES MARDIS RADIODIFFUSES.

Voici la liste des conférences publiques prononcées à l'Institut Français au cours du 1er trimestre de l'année universitaire 1949-50 :

le 22 novembre : M. Georges Henri Rivière, Sous-Directeur du Musée de l'Homme «Le Musée dans la vie moderne, Souvenirs d'un muséographe».

le 29 novembre : Docteur Gaston Grenoilleau, Chargé de mission de l'Organisation Mondiale de la Santé : «Esculape en Afrique du Nord».

le 6 décembre : Antoine Bervin, Commissaire Général Adjoint de l'Exposition Internationale du Bicentenaire de Port-au-Prince : «L'Exposition Internationale du Bicentenaire de Port-au-Prince, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, ce qu'elle sera».

le 13 décembre : M. Omer Coté, Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale de la Province de Québec : «Québec et ses amitiés».

le 20 décembre : Dr Jean Martin, Professeur à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince : «Un ange beau de visage comme une grande femme triste» (Frédéric Chopin)

A la suite de ces conférences les films documentaires suivants ont été projetés :

22 novembre : «Terre Bas Alpine»

29 novembre : «Le pain de Barbarie»

6 décembre : «Paysages haïtiens»

* * *

En dépit du travail accablant que lui imposait l'organisation du «Musée du Peuple haïtien» M. G. H. Rivière a accepté d'inaugurer le 1er cycle des «Mardis de l'Institut Français». Nous publions dans ce même numéro sous le titre de «Hommage à G. H. Rivière» la présentation du conférencier par M. Simon Lando. La plupart de nos lecteurs résidant à Port-au-Prince n'ont pas dû manquer d'admirer en visitant le «Musée», la science, l'ingéniosité et la clarté d'esprit de celui qui en a dirigé la réalisation. Les auditeurs de la conférence du 22 novembre, eux, ont apprécié des qualités plus modestes mais non moins charmantes : bonhommie, goût du pittoresque et sens de l'humour.

* * *

Le Docteur Gaston Grenoilleau est chargé par l'Organisation Mondiale de la Santé d'une importante mission en Haïti et plus spécialement dans la Vallée de Marbial.

Le Docteur Jean Perrin, professeur à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince a présenté l'éminent hygiéniste dans une agréable improvisation dont nous regrettons de ne pouvoir citer que le passage suivant :

«Déjà, dans sa jeunesse, Grenouilleau bousculait quelque peu les normes en menant de front deux études supérieures, le Droit et la Médecine. Jeune licencié en droit, il s'inscrit au barreau de Bordeaux, cependant qu'à la Faculté de Médecine, il est populaire sous le vocable de «l'avocat-conseil», en raison des consultations juridiques, et gratuites qu'il donne à ses camarades dans l'embarras.

«Il devait pousser ces deux études jusqu'au sommet de leur couronnement. Docteur en Droit en 1926, avec une thèse sur les rapports juridiques du Médecin et du Pharmacien, il est Docteur en Médecine trois ans plus tard avec une thèse sur les suites médico-légales des contusions du rein. Mais, à cette date, il a choisi, et c'est vers la Médecine qu'il oriente ses préférences.

«Comme le bon élève qui raffle tous les prix, il a la coquetterie d'ajouter à ses deux doctorats un Diplôme de physiologie, un autre de bactériologie, un autre de Médecine Coloniale, celui-ci à Bordeaux, Faculté fameuse dans cette spécialité. Il étudie à fond la vénérologie chez Vernes, à Paris, et l'on pourrait se demander à bon droit si cet athlète de la Médecine n'a plus qu'une seule passion, celle de records universitaires...

«Bordelais aux goûts bucoliques, qui vous entretient volontiers de ses vignobles et de ses troupeaux, robuste produit du terroir comme tant de français et des meilleurs, une fiction trop facile se plairait à l'enfermer dans les horizons champêtres et limités de sa petite patrie paysanne. Mais, ici encore, mon confrère bouscule les normes, et son viatique de parchemins dans une valise, inaugure sa vie professionnelle par un vaste périple d'étude qui, pendant un an, va le mener à la Martinique, à la Guadeloupe, au Venezuela, en Colombie, à Panama et à Curaçao où il s'intéresse surtout aux lépreux.

«Paysan, Légiste, Médecin, Globe-trotter, n'avais-je pas raison d'appréhender la dissection d'une personnalité aux si multiples facettes.»

Dans sa causerie, le Dr Grenouilleau a retracé toute l'histoire médicale de l'Algérie de 1830 à 1845, s'étendant plus longuement sur la période dont il eut, en sa qualité de Directeur Général de la Santé de ce grand pays, une expérience personnelle et directe. Pittoresque souvent, émouvant parfois et toujours instructif, cet exposé eut aussi le mérite de nous offrir une perspective reconfortante. L'orateur a en effet insisté sur les espoirs que peut faire naître, pour une meilleure entente entre les peuples, le caractère international et parfaitement

désintéressé de la science médicale et des importants organismes qui aujourd'hui coordonnent les efforts des chercheurs.

* * *

Qui eût été plus qualifié que M. Antoine Bervin pour nous donner un avant-goût des merveilles de l'Exposition qui devait s'ouvrir le surlendemain ?

Après avoir retracé la brillante carrière du Haut Commissaire Adjoint, M. Lando termina sa présentation en ces termes :

« Nous sommes, en tout cas, mes collègues et moi, fiers que notre pays se soit, malgré les difficultés de l'après-guerre, associé aux belles manifestations qui doivent commémorer avec éclat la fondation de Port-au-Prince.

« Après demain, des cérémonies officielles inaugureront les fêtes du Bicentenaire. Il nous est particulièrement agréable d'y préluder dans notre Maison par la conférence d'un des artisans les plus actifs de cette importante rencontre internationale que son inspirateur a voulu placer sous le signe de la Paix et du Progrès. »

L'attention et les applaudissements d'un public particulièrement nombreux ont marqué tout l'intérêt qu'a suscité cette conférence sur un sujet particulièrement actuel.

* * *

Toute la presse haïtienne a marqué l'importance exceptionnelle de la visite à Port-au-Prince de la délégation de la Province de Québec. S. E. M. Omer Coté, président de cette Ambassade de l'amitié, n'a pas considéré que son rôle devait se borner à représenter son pays aux fêtes du Bicentenaire ; il a voulu aussi apporter un témoignage de la parenté spirituelle qui crée un lien si étroit entre les riverains du St Laurent et ceux de la Mer Caraïbe.

M. Omer Coté a développé ce thème avec une vibrante éloquence dans les conférences qu'il a prononcées à l'Hôtel de Ville de Port-au-Prince et à l'Institut Français. Avec un rare bonheur d'expression l'éminent homme d'Etat a évoqué les points communs aux deux pays dans leur histoire, leur foi, leur idéal, leur langue et leur culture.

Présentant en ces termes le conférencier, M. Lando a tracé un vibrant portrait de cet hôte de marque :

« Pour la première fois depuis sa fondation, notre Institut accueille un représentant officiel — et quel représentant — du Canada Français. La rencontre de ce soir fera date dans nos annales et l'honneur qu'elle nous procure sera ressenti comme des plus insignes. La visite de S. E. M. Omer Coté, Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale dans la pro-

vince de Québec, symbolise au plus haut point l'union et la sympathie mutuelle des deux terres du Nouveau-Monde ayant le plus fidèlement gardé leurs attaches françaises, des deux branches toujours vivaces du grand arbre qui jadis s'appela l'Amérique française.

«Haïti, qui célèbre fastueusement la fondation de Port-au-Prince déjà bi-centenaire, se souvient plus que jamais de ses origines et de sa volonté de demeurer spirituellement latine par delà son indépendance et peut-être surtout à cause d'elle.

«Québec, de son côté, bouture française entée en terre américaine et gonflée d'une sève prodigieusement riche, a maintenu et développé à travers les vicissitudes de l'histoire, son caractère ethnique et sa catholicité, affirmant de plus en plus une autonomie certes ombrageuse mais loyale sous les plis de ce glorieux drapeau britannique qu'un Français de ma génération ne saurait voir flotter sans éprouver une reconnaissante émotion.

«Ces affinités, ces liens, ces destinées communes expliquent sans doute le charme infini que, durant la célébration du Bi-centenaire, nous avons éprouvé au contact de la Délégation Canadienne, que nos réunions fussent publiques ou privées.

«Et voilà que ce soir, S.E. M. Omer Coté, grand Maître de l'Université de son pays, est parmi nous dans cette maison animée depuis tout juste quatre ans par des professeurs français. Comment ne pas s'en réjouir, comment ne pas en être fier ? Nous le saluons, mes collègues et moi, avec le plus grand respect comme nous l'écouterons avec la plus vive attention. Nous sommes particulièrement heureux qu'il soit venu entouré de la gracieuse Madame Coté, de M. R. Doret, son collègue haïtien, de M. Magnan, Directeur de l'Enseignement agricole de la Province, le plus diligent aide-de-camp qui puisse s'imaginer, et de M. Philippe Cantave, Consul d'Haïti à Ottawa, promoteur infatigable du rapprochement haïtiano-canadien, qui ne le cède, encore est-ce sur le seul plan universitaire, qu'à mon compatriote Auguste Viatte, titulaire, hier, de la Chaire de littérature française à Laval (Québec), professeur, aujourd'hui, à la Faculté des Lettres de Nancy, plus attaché que jamais à sa vocation de commis-voyageur intellectuel des nations de la famille française.

«M. Coté qui, par l'apparence physique, me rappelle — qu'il me pardonne — un capitaine de chalutier normand du port de Dieppe, — œil bleu, geste vif, taille souple, carrure vigoureuse, air taciturne, — est la simplicité et l'aménité mêmes. Ses manières se tempèrent d'une discrète familiarité faisant oublier son rare mérite et, encore plus, son rang.

«Tant d'effacement ne nous cachera pas qu'il est un des plus émi-

nents hommes d'Etat du Canada ; un des plus comblés d'honneur aussi.

«Après des études secondaires chez les Jésuites, M. Coté fait son droit à l'Université de Montréal. Dans cette ville, il ouvre avec son frère un cabinet d'avocat. Il exerce cette profession pendant six ans et acquiert une remarquable maîtrise de la parole, que vous n'allez pas tarder à apprécier. Son élection en 1934, comme Echevin de la Cité de Montréal marque son entrée dans l'arène politique. Il ne lui faut pas plus de dix ans pour gravir l'échelon le plus élevé. En effet, dès 1944, et après avoir représenté son pays à diverses conférences et occupé le poste de «pro-maire de la Métropole», il est député et Secrétaire d'Etat de la Province de Québec et Ministre de la Couronne.

«Il est Docteur honoris causa et Conseiller du Roi.

«Ses décorations sont innombrables et l'on se demande comment, sur une seule poitrine, il est possible de les épingle toutes.

«Tel est l'homme d'Etat prestigieux que vous allez entendre.

«Je pense déjà au regret qui sera le nôtre quand il quittera nos parages ensoleillés avec sa suite.

«Nous voulons que notre gratitude et nos vœux l'accompagnent sur les rives du Saint-Laurent, trop heureux s'il accepte de nous y faire connaître un peu plus en patronnant de sa haute autorité les échanges et les liaisons culturels où nous plaçons, — Haïtiens et Français d'Haïti, — notre foi dans l'avenir.

* * *

A l'exemple de beaucoup de ses confrères illustres — les noms de Mondor, de Duhamel et de bien d'autres se présentent à votre pensée — le Docteur Jean Martin se refuse à borner son activité à la recherche scientifique et à l'enseignement de la médecine. Lui, ce n'est pas à la littérature, mais à la musique qu'il demande une noble diversion.

La formule originale de sa causerie — coupée de multiples et brèves illustrations tirées de l'œuvre de Chopin, le talent de Madame Marianne J. Martin pianiste et de M. Emmanuel Miot violoniste, ont suscité, outre l'enthousiasme des auditeurs de nombreux commentaires élogieux dans tous les quotidiens. Nous ne pouvons citer qu'un bref passage de l'article de Mlle Jacqueline Scott dans Haïti-Journal du 22 décembre.

«D'aucuns prétendent — et je sais que c'est faux — que le médecin, à force de disséquer, de sectionner et de tenir en mains des instruments tranchants, perdent peu à peu la faculté d'éprouver à l'âme des vibrations supra-sensibles. Et bien, tous ceux qui, hier soir, étaient présents au Mardi de l'Institut Français, en sont sortis ébranlés. Car, M. Martin,

Docteur en Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine d'Haïti, en a donné un formel démenti. Il a réussi, je crois, la plus formidable intervention de sa vie : penché sur l'âme de Frédéric Chopin, et, négligeant toutes autres essences, il s'est efforcé de n'en dégager à nos yeux qu'une seule, celle qui a fait de l'immortel Chopin, «le plus musicien des poètes, et le plus poète des musiciens». Certes, ce n'était pas une tâche facile, et on ne peut toucher à Chopin qu'avec des mains délicates et exercées à manier les objets précieux. Liszt ne disait-il pas de Chopin : «Toute son apparence faisait songer à celle du convulvulus, balançant sur des tiges d'une incroyable finesse leurs coupes divinement colorées, mais d'un si vaporeux tissu, que le moindre contact les déchire».

MELLE JOLY ET M. COLO, PROFESSEURS A L'INSTITUT FRANÇAIS.—

Le 23 novembre, sont arrivés à Port-au-Prince Mlle Georgette Joly et M. Georges Colo, anciens élèves de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique.

Ces deux nouveaux membres de la Mission Universitaire Française sont chargés d'assurer la réorganisation et la direction de l'Ecole Normale d'Education Physique de Port-au-Prince.

LA BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS S'ENRICHIT.

Grâce à un don généreux du Général René Bouscat, Commissaire Général français à l'Exposition du Bi-centenaire de Port-au-Prince, notre bibliothèque vient de s'enrichir de trente-huit volumes reliés.

Le Général Bouscat voudra bien trouver ici l'expression renouvelée de notre gratitude.

L'INSTITUT FRANÇAIS A PORT-DE-PAIX

Le 26 décembre, M. Adrien Martin, professeur de Lettres à l'Institut Français, invité par le cercle «Académia» de Port-de-Paix, a prononcé dans cette ville une causerie sur «La vie intellectuelle des provinces françaises».

UNE NOUVELLE VITRINE DANS LA SALLE D'EXPOSITION.

L'Institut Français expose actuellement, dans sa vitrine de Sciences Naturelles, des coquillages de la Baie de Port-au-Prince ainsi qu'un certain nombre de roches et des minerais de la République d'Haïti. Cette collection a été rassemblée par le Professeur Jacques Butterlin.

Le mardi matin, le Professeur de Sciences Naturelles de l'Institut se tient à la disposition du public pour tous renseignements concernant les échantillons exposés.

L'Institut Français informe, à cette occasion, ses amis que les dons de pièces de collections susceptibles d'enrichir le fonds de l'Institut sont les bienvenus.

**TABLEAU DES ENSEIGNEMENTS DONNES
PAR LES MEMBRES DE LA MISSION
UNIVERSITAIRE FRANÇAISE**

(Institut Français d'Haïti)

Année Universitaire 1949-1950

Les cadres enseignants de l'Institut français d'Haïti sont constitués par les professeurs suivants :

- M. Simon B. LANDO — Agrégé de l'Université, Maître de Conférences à l'Ecole des Hautes Etudes (Sorbonne), Directeur de l'Institut Français.
- M. Jacques TROUE — Agrégé de Sciences Mathématiques, Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de St Cloud.
- M. Jacques BUTTERLIN — Agrégé de Sciences Naturelles, Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de St Cloud.
- M. Adrien MARTIN — Licencié ès-lettres, Diplômé d'Etudes Supérieures.
- M. Philippe NORTH — Licencié ès-lettres (Philosophie), Diplômé de l'Institut d'Ethnologie.
- M. Paul MORAL — Professeur certifié d'Histoire et de Géographie, Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de St Cloud.
- Mlle Georgette JOLY — Professeur d'Education Physique et Sportive, Ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique.
- M. Georges COLO — Professeur d'Education Physique et Sportive, Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique.

PROGRAMME ET HORAIRE DES COURS

- I. F. : Institut Français
- F. D. : Faculté de Droit
- E. M. : Ecole de Médecine
- E. P. : Ecole Polytechnique

LUNDI

- à 7 h 30 (E. P.) — Analyse ; M. Troué
- à 8 h (I. F.) — Grec, La République de Platon ; M. Lando
- à 8 h (I. F.) — La guerre de cent ans ; M. Moral
- à 8 h 30 (E. P.) — Analyse ; M. Troué
- à 9 h (I. F.) — Les sources d'énergie dans le monde ; M. Moral
- à 9 h 30 (E. P.) — Analyse ; M. Troué
- à 18 h (I. F.) — Poésie Lyrique au 16e siècle ; M. Martin

MARDI

- à 7 h 30 (E. P.) — Analyse ; M. Troué
- à 8 h (I. F.) — Philologie Française ; M. Martin
- à 8 h (I. F.) — La civilisation égéenne ; M. Moral
- à 8 h 30 (E. P.) — Analyse ; M. Troué
- à 9 h (I. F.) — Latin (Thème et Version) ; M. Martin
- à 9 h (I. F.) — Océanographie ; M. Moral
- à 9 h 30 (E. P.) — Analyse ; M. Troué
- à 17 h (I. F.) — Méditations de Descartes ; M. North
- à 18 h 30 (I. F.) — Le problème de la race ; M. North

MERCREDI

- à 7 h 30 (I. F.) — Travaux pratiques de mathématiques ; M. Troué
- à 8 h (I. F.) — Problèmes de morale ; M. North
- à 9 h (I. F.) — Problèmes de morale ; M. North
- à 11 h 30 (E. M.) — Zoologie ; M. Butterlin
- à 17 h (I. F.) — Géologie pratique ; M. Butterlin
- à 18 h (I. F.) — Préhistoire ; M. Butterlin
- à 18 h (I. F.) — Les hommes de bonne volonté ; M. Martin

JEUDI

- à 8 h (I. F.) — Explication de textes français du Moyen-Age et Philologie française (alternativement) ; M. Martin
- à 9 h 30 (E. P.) — Géologie ; M. Butterlin
- à 11 h (E. P.) — Géologie ; M. Butterlin
- à 17 h (I. F.) — La 3ème République Française ; M. Moral
- à 18 h (I. F.)

VENDREDI

- L'art français de la Renaissance ; M. Moral
- à 8 h (I. F.) — Cicéron (Pro Murena) ; M. Martin
- à 9 h (I. F.) — Travaux pratiques de Philosophie ; M. North
- à 10 h (E. M.) — Anatomie et Pathologie animales ; M. Butterlin
- à 16 h (F. D.) — Sociologie générale ; M. North
- à 17 h (I. F.) — Notions de linguistique générale ; M. Lando
- à 18 h (I. F.) — L'Ecole romantique française ; M. Lando

Nous ne reproduisons pas ici l'horaire des enseignements de Mlle Joly et de M. Colo, qui assurent la direction et l'organisation de l'Ecole Normale d'Education Physique de Port-au-Prince.

HORAIRE DES COURS PUBLICS

Professeurs	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Simon B. Lando					5-6 (I.F.) 6-7 (I.F.)
Jacques Butterlin			6-7 (I.E.)		
Adrien Martin	6-7 (I.F.)		6-7 (I.F.)		
Philippe North		5-6 (I.F.) 6-7 (I.E.)			6-7 (I.F.)
Paul Moral				6-7 (I.F.) 4-5 (F.D.)	

